



UNION INTERPARLEMENTAIRE
126^{ème} Assemblée et réunions connexes
Kampala (Ouganda), 31 mars – 5 avril 2012



Comité exécutif
Point 6
Conseil directeur
Point 10

EX/263/6a)-R.1
CL/190/10-R.1
12 mars 2012

RESULTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2011

**Rapport financier
et
Etats financiers vérifiés**

Table des matières

	<u>Page</u>
Introduction.....	1
Recettes en 2011	2
Dépenses en 2011	4
Analyse des dépenses par Division	4
Analyse des dépenses par objet de dépense.....	8
Analyse des dépenses en fonction du genre	8
Dépenses d'équipement.....	9
Caisse de prévoyance en faveur du personnel	9
Recommandation	10
Responsabilité de la Direction en matière de rapports financiers.....	10
Opinion d'audit du Vérificateur extérieur	11
Etat de la situation financière	12
Etat des résultats financiers.....	13
Etat des flux de trésorerie.....	14
Notes explicatives des états financiers	14
Annexe 1- Dépenses par programme et catégorie de dépenses.....	22
Annexe 2 - Résultats des programmes pour 2011	23

Introduction

La crise financière mondiale continue d'avoir de profondes répercussions sur le rendement des placements et sur le climat politique. En conséquence, l'UIP a pris des mesures pour réduire son budget, à l'initiative des Membres qui ont fait valoir la nécessité de veiller à une utilisation optimale des ressources financières et, pour certains, d'abaisser leurs contributions en cette période difficile. Sur l'ensemble de l'exercice, les recettes de fonctionnement ont dépassé les dépenses de CHF 723 874, ce qui traduit la volonté du Secrétariat de réaliser des économies budgétaires chaque fois qu'il le peut. Après constitution d'une provision pour absorber les pertes actuarielles persistantes de la Caisse de prévoyance résiduelle, le solde du Fonds de roulement a été augmenté de CHF 422 874 après avoir été amputé en 2010 de CHF 401 096. Il se situe à présent à 55 pour cent du niveau cible fixé par le Comité exécutif en 2006.

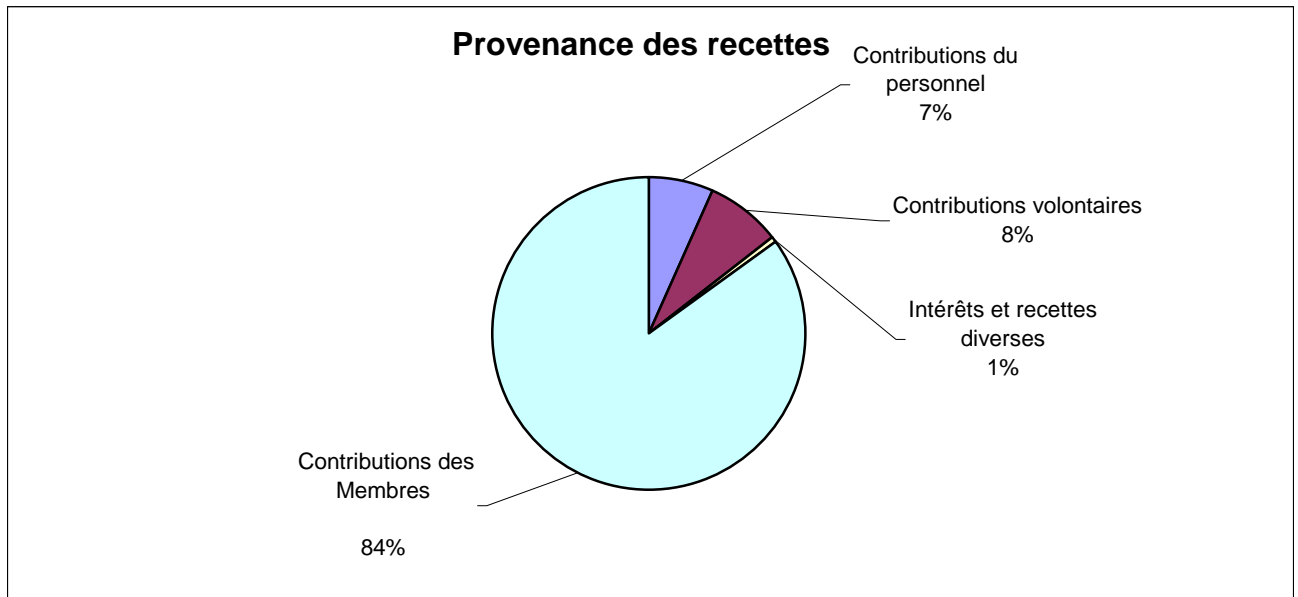
On trouvera dans les pages suivantes des explications détaillées sur les recettes et les dépenses de l'UIP en 2011, en particulier lorsqu'elles s'écartent du budget.

Tableau 1 - Recettes et dépenses de 2011 par rapport au budget (en CHF)

Poste	Budget révisé	Effectives	%	Dépassement/ Sous- utilisation
Recettes				
1 Contributions des Parlements membres	12 080 700	12 008 750	99 %	(71 950)
2 Contributions du personnel	1 372 000	921 677	67 %	(450 323)
3 Contributions volontaires	4 548 840	1 102 054	24 %	(3 446 786)
5 Intérêts	75 000	42 370	56 %	(32 630)
6 Divers	10 000	16 633	166 %	6 633
Recettes totales	18 086 540	14 091 484	80 %	(3 995 056)
Dépenses				
1 Direction	980 990	996 731	102 %	15 741
2 Communication	844 040	723 968	86 %	(120 072)
3 Membres & relations extérieures	4 027 440	3 793 740	94 %	(233 700)
3 Programmes	4 675 820	4 000 397	86 %	(675 423)
4 Coûts directs des projets	4 548 840	1 023 603	23 %	(3 525 237)
6 Services administratifs	2 805 910	2 560 878	91 %	(245 032)
7 Charges diverses	303 500	268 294	88 %	(35 206)
Dépenses totales de fonctionnement	18 086 540	13 367 610	74 %	(4 818 930)
Excédent de fonctionnement		723 874		
Perte actuarielle		(301 000)		
Résultat		422 874		

Recettes en 2011

Les recettes ont diminué globalement de 6 pour cent pour s'établir à CHF 14 091 484. Les contributions des Membres sont restées au même niveau qu'en 2010. Celles du personnel ont diminué de CHF 73 814 en raison d'une baisse des frais généraux de personnel due à des suppression de postes et aux intervalles pendant lesquels les postes vacants n'ont pas été pourvus. Les intérêts sont restés à un niveau bas et le portefeuille des placements a enregistré une légère perte de capital. Les recettes proviennent principalement des contributions des Membres, des contributions volontaires et de celles du personnel et, accessoirement, des intérêts et d'autres sources, notamment la location des salles de conférence et la vente de publications.



1. Contributions des Parlements membres

En 2011, les Membres et Membres associés qui, avec l'admission des Parlements des Etats fédérés de Micronésie, du Tchad et de Trinité-et-Tobago et la réaffiliation des Parlements de la Guinée équatoriale, du Honduras et du Niger, sont au nombre de 164, devaient acquitter à l'UIP un total de CHF 12 008 750, dont seulement CHF 925 269 n'avaient pas été recouverts à la fin de l'exercice. En pourcentage, 7,7 pour cent des contributions à recevoir pour l'année étaient encore dues, ce qui représente une augmentation de 2 pour cent par rapport à 2010, bien que les versements se soient poursuivis à un rythme soutenu depuis la fin de l'année. Quarante-neuf Membres et Membres associés étaient débiteurs de contributions et deux étaient suspendus en vertu de l'Article 5.3. Parmi les débiteurs d'arriérés, un Membre était passible de suspension en vertu de l'Article 5.3 et cinq risquaient d'être privés de leurs droits de vote en vertu de l'Article 5.2 des Statuts.

2. Contributions volontaires

Le Secrétaire général a lancé pour 2011 un appel à contributions volontaires d'un montant de CHF 4,6 millions pour un programme d'activités visant à promouvoir la paix, la démocratie et la gouvernance dans le monde. Selon sa stratégie de mobilisation de ressources, l'UIP s'emploie à conclure des partenariats avec de gros bailleurs de fonds qui soient en mesure de lui apporter un financement pluriannuel stable et prévisible.

Début 2011, les engagements des donateurs s'élevaient à CHF 2 millions au total. Pendant l'année, des donateurs se sont engagés fermement à lui verser un montant supplémentaire de CHF 1 million, assujéti aux conditions spécifiques énoncées dans des accords. Dans l'intervalle, CHF 1,1 million a été dépensé et, à la fin de l'exercice, le solde des fonds promis par les donateurs était de CHF 1,9 million.

Le montant total des contributions volontaires encaissées en 2011 est de CHF 1 102 054; il a baissé de 39 pour cent par rapport à 2010, principalement en raison de la conclusion d'importants accords de financement pluriannuels et de négociations en cours portant sur des financements futurs.

3. Contribution du personnel

Sept pour cent des recettes proviennent de l'imposition interne des traitements du personnel. Les taux d'imposition du personnel sont fixés par la Commission de la fonction publique internationale sur la base des taux d'imposition moyens en vigueur à Genève, Londres, Montréal, New York, Paris, Rome et Vienne. Le taux d'imposition réel du personnel de l'UIP va de 24 pour cent pour les traitements les plus bas à 32 pour cent pour le traitement le plus élevé.

L'UIP a l'obligation contractuelle de rembourser aux membres de son personnel tout impôt national prélevé sur les traitements qu'elle leur a versés. En 2011, une somme de CHF 253 538 a été remboursée à ceux des membres du personnel qui avaient payé des impôts à la France et aux Etats-Unis, ce qui a réduit d'autant les recettes nettes provenant des contributions du personnel. La majorité des remboursements est directement liée aux avis d'imposition adressés par le fisc français à des membres du personnel de l'UIP.

4. Rendement des placements et recettes diverses

En 2006, certaines sommes ont été investies dans un fonds commun de placement équilibré en vue d'accroître le rendement du Fonds de roulement, par diversification. Cependant, le climat a été, cette année encore, très défavorable aux placements. Vers le milieu de l'année 2011, les marchés des actions ont subi de fortes baisses dans le monde, et ne se sont pas encore totalement redressés. Si le dollar E.-U. a regagné une partie du terrain qu'il avait perdu par rapport au franc suisse vers la fin de l'exercice, l'euro est resté faible. Les avoirs du Fonds ont enregistré en fin d'exercice une perte de capital de CHF 25 058. Conformément au Règlement financier révisé, les recettes des placements ont été comptabilisées dans les recettes générales. Les taux d'intérêt restant bas, les possibilités qui s'offrent d'obtenir des recettes à peu de risques sont limitées. L'UIP demeure très prudente en matière de placements et a diversifié ses avoirs en souscrivant une obligation de la Confédération helvétique et en plaçant des fonds sur un compte d'épargne postal garanti par l'Etat. Le rendement des placements pour 2011 s'est élevé à CHF 42 370, soit une baisse de 38 pour cent par rapport à l'exercice précédent.

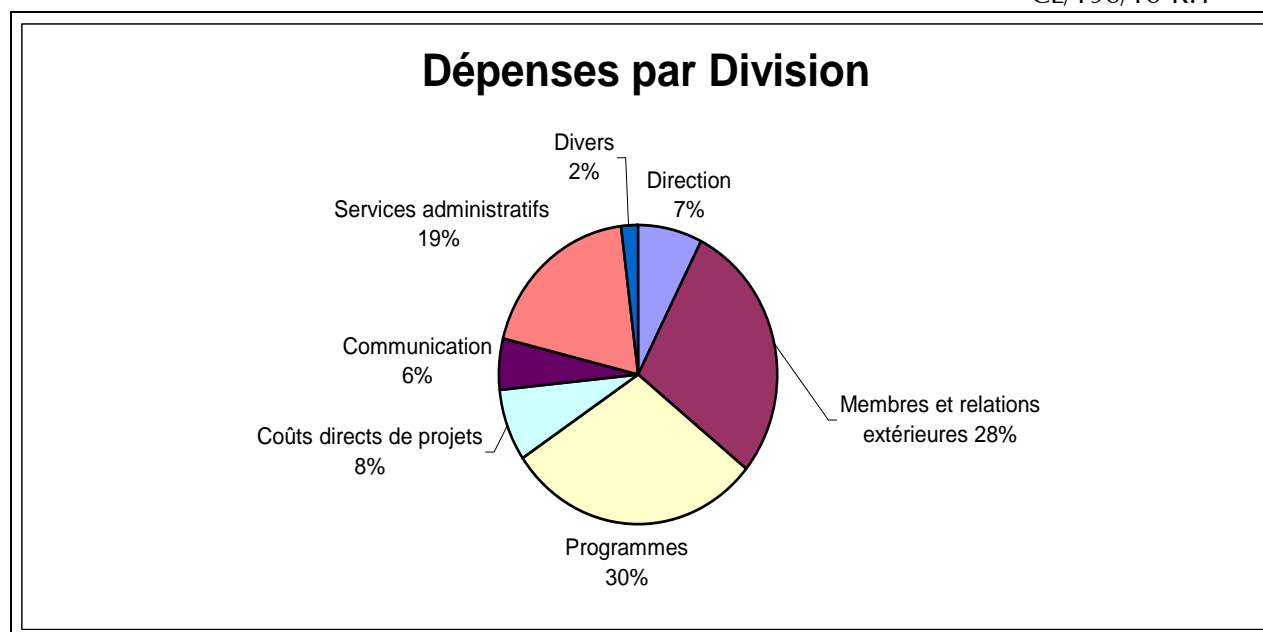
Les autres sources de recettes ont été la vente de publications, et l'annulation d'une somme à payer pour un projet supprimé il y a plusieurs années, qui a été comptabilisée comme recette.

Dépenses en 2011

- En 2010, le Conseil directeur, réuni à Genève, a approuvé des crédits d'un montant de CHF 18 186 540 pour le budget de fonctionnement 2011. Les dépenses effectives de l'exercice se sont élevées à CHF 13 461 610. Très tôt en 2011, le Comité exécutif a noté que certains Membres prévoyaient qu'ils auraient des difficultés à acquitter leurs contributions en raison de la crise économique et a demandé au Secrétaire général de réduire les dépenses partout où il le pouvait. Les résultats financiers traduisent les efforts déployés dans ce sens au Secrétariat. De plus, nombre de projets dépendant de contributions volontaires n'ont pas été entrepris en raison d'une évaluation optimiste des contributions volontaires potentielles, qui a été révisée à la baisse pour le budget 2012.

Analyse des dépenses par Division

Près des trois quarts des dépenses de fonctionnement sont consacrées aux activités de trois Divisions : a) Communication; b) Membres et relations extérieures; et c) Programmes et projets non récurrents tributaires de contributions volontaires. La Direction et les Services administratifs, y compris les bureaux et les fournitures du Secrétariat, absorbent 25 pour cent des ressources.



1. Direction

La Direction, dont les frais de fonctionnement se sont élevés à CHF 996 731, dépasse de CHF 15 741 son budget révisé à cause de frais supplémentaires d'impression et de publication.

2. Communication

Le coût des services d'information, qui comprennent le site Web de l'UIP, a été de CHF 723 968, ce qui représente 86 pour cent du budget. Si des économies ont été réalisées, c'est principalement parce que les dépenses salariales ont été inférieures au budget, la nouvelle Directrice de la communication n'ayant pris ses fonctions que début 2012.

3. Membres et relations extérieures

Les dépenses consacrées aux Membres et aux relations extérieures, qui comprennent les Assemblées et le personnel chargé de leur organisation, se sont élevées à un total de CHF 3 793 740, soit CHF 233 700 de moins que le budget.

Les frais de la 124^{ème} Assemblée, tenue à Panama, sont restés dans les limites budgétaires tandis que la 125^{ème} Assemblée, tenue à Berne, dont le budget était sensiblement réduit par rapport aux années précédentes, l'a dépassé d'environ CHF 40 000 en raison de frais supplémentaires de personnel temporaire, de traduction et d'édition. Les tableaux ci-dessous comparent les chiffres avec ceux des années précédentes.

Tableau 2 - Coûts comparatifs de la première Assemblée (en CHF)

Poste	Panama 2011	Bangkok 2010	Addis-Abeba 2009	Le Cap 2008
Heures supplémentaires du personnel permanent	33 701	34 763	33 650	40 142
Pers. temp./services contractuels	552 191	504 010	482 115	461 111
Frais de voyage et connexes	172 510	174 513	149 214	202 040
Fret/communication	35 702	27 805	22 980	24 821
Fournitures/matériel/services	5 101	7 182	8 250	7 611
Publications	43 448	34 817	31 451	44 229
Cadeaux/frais de représentation	1 135	1 899	1 267	1 377
Total des dépenses	843 788	784 989	728 927	781 331

Tableau 3 - Coûts comparatifs de la seconde Assemblée (en CHF)

Poste	Berne 2011	Genève 2010	Genève 2009	Genève 2008
Heures supplémentaires du personnel permanent	29 550	28 504	31 670	17 233
Pers. temp./services contractuels	281 396	291 177	264 627	237 457
Frais de voyage et connexes	7 274	17 036	18 512	13 941
Fournitures/matériel/services	6 578	82 944	97 253	118 787
Publications	51 923	39 891	48 255	28 067
Cadeaux/frais de représentation	2 109	2 564	4 715	6 550
Total des dépenses	378 830	462 116	465 032	422 035

Sont compris dans les dépenses des Relations extérieures les frais de fonctionnement du Bureau de l'Observateur permanent à New York, et le coût des manifestations organisées aux Nations Unies, dans les locaux des institutions de Bretton Woods et au Congrès des Etats-Unis.

Dans les dépenses du Bureau de l'Observateur permanent, qui s'établissent à CHF 832 228, est compris le coût de manifestations tenues à Washington et à New York et de la réunion du Groupe consultatif de la Commission UIP des Affaires des Nations Unies. Globalement, le Bureau de l'Observateur permanent a coûté un tiers de moins que prévu (économie de plus CHF 400 000), principalement en raison de la vacance du poste de directeur, ouvert dès août 2011, ainsi que d'une sous-utilisation des crédits affectés aux voyages et aux frais de représentation. La faiblesse du dollar E.-U. par rapport au franc suisse a aussi contribué à la réalisation d'économies par rapport au budget du Bureau, dont les dépenses sont toutes en dollars.

Les dépenses encourues pour la session annuelle de la Conférence parlementaire sur l'OMC ont été de CHF 110 507, soit 93 pour cent du montant budgété. Des économies ont été réalisées sur les coûts liés aux locaux de la conférence et sur les frais d'interprétation.

La réunion parlementaire organisée à Durban à l'occasion de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques a coûté CHF 103 227.

4. Programmes

La Division des programmes a eu des dépenses totales de CHF 4 000 397, ce qui représente 86 pour cent du budget. Elle regroupe quatre unités de programme : Coopération technique, Droits de l'homme, Partenariat entre hommes et femmes et le Centre de ressources documentaires.

Les dépenses au titre de la coopération technique et du Bureau du Directeur, soit CHF 1 196 363, ont été inférieures de 6 pour cent au budget parce que les frais de voyage et les dépenses salariales ont été inférieurs aux prévisions.

Les dépenses du Programme des droits de l'homme des parlementaires se sont élevées à CHF 1 233 689; des dépenses de personnel et de traduction plus élevées que prévu ont entraîné un dépassement du budget de 6 pour cent.

Le Programme du partenariat entre hommes et femmes a dépensé CHF 847 080, soit 98 pour cent de son budget annuel.

Le Centre de ressources documentaires a clos l'exercice avec une sous-utilisation de ses crédits de 24 pour cent parce que les travaux sur le site Web et la base de données en ligne ont été différés dans l'attente du recrutement d'un webmestre, et parce que des économies ont été réalisées sur les dépenses de personnel.

5. Coûts directs de projets

En 2011, les contributions volontaires ont permis à l'UIP d'exécuter plusieurs projets touchant la promotion de la paix, de la démocratie et de la gouvernance mondiale. Parmi ces projets figurent des séminaires, une assistance technique à des pays en développement et la production de guides parlementaires consacrés à divers sujets. Les coûts directs de projets s'élèvent au total à CHF 1,023 603. De plus, il a été facturé aux projets des coûts indirects de CHF 78 451, qui couvrent les frais d'administration, d'établissement de rapports et de comptabilité des projets.

On trouvera une liste détaillée des accords de financement, des contributions volontaires et des dépenses de projets dans les notes explicatives des états financiers.

6. Services administratifs

Les dépenses au titre des services administratifs, à savoir finances, administration et locaux, se sont montées à CHF 2 560 878, soit CHF 245 000 de moins que budgété. Les économies réalisées l'ont été sur les dépenses salariales, en raison du recrutement de la Directrice des services administratifs et du responsable des finances, et grâce aux efforts faits pour réduire autant que possible les frais de fonctionnement.

Dans les dépenses de la Division est comprise une perte de change globale de CHF 52 394 pour l'UIP, qui résulte principalement de la dépréciation de fonds détenus en euros et en dollars E.-U. lorsqu'ils ont été comptabilisés en francs suisses.

7. Provision pour créances douteuses

La provision pour créances douteuses est un montant mis de côté pour couvrir la passation par profits et pertes des sommes à recevoir lorsque toutes les démarches de recouvrement sont restées vaines. Le montant requis pour cette réserve est calculé en clôture d'exercice en fonction de la période depuis laquelle ces sommes sont à recevoir. Plus la durée de l'arriéré est longue, plus la passation par profits et pertes devient probable. Une dotation annuelle à la provision permet de financer intégralement la réserve et de couvrir les défaillances probables de certains débiteurs.

Les Membres de l'UIP ont été en moyenne moins prompts à acquitter leurs contributions que lors des exercices précédents. A la clôture de l'exercice 2011, le solde de la réserve était de CHF 167 577, soit 14 pour cent du montant total à recevoir des Membres.

8. Subventions et dotations aux réserves

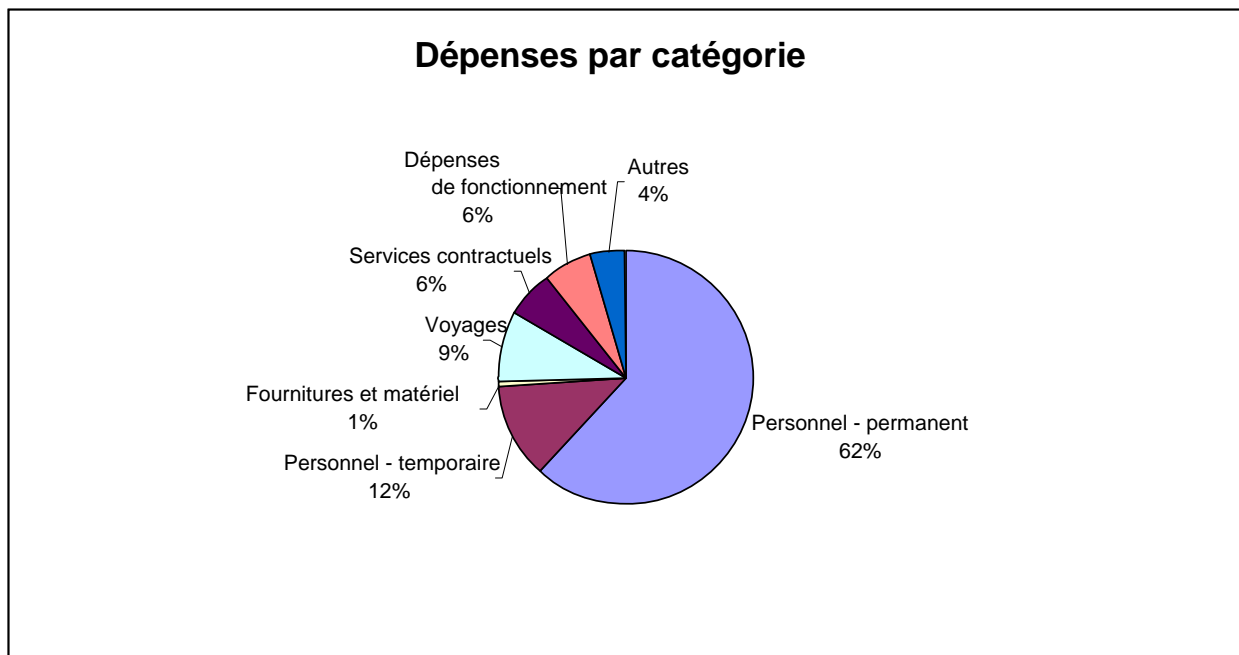
La subvention annuelle à l'Association des Secrétaires généraux des Parlements s'est élevée à CHF 35 839 contre un budget de CHF 55 000.

Une dotation de CHF 55 000 a été versée à une réserve pour gros travaux de réfection du Siège de l'UIP, conformément à une décision prise par le Conseil directeur en septembre 2001. Il n'a pas été nécessaire de puiser dans cette réserve en 2011.

Conformément à la décision prise par le Conseil directeur à Genève en 2007, un montant de CHF 28 700 a été versé à une réserve créée pour compenser les émissions de CO₂ et atténuer l'impact environnemental des activités de l'UIP. Cette réserve n'a pas été utilisée en 2011.

Analyse des dépenses par objet de dépense

A compter de 2011, l'état des résultats financiers (p. 13) présente les dépenses de l'UIP par catégorie de dépense. Les dépenses encourues au titre du personnel, permanent et temporaire, restent de loin la catégorie de la plus importante. Les autres postes de dépenses sont les voyages, les services contractuels, les dépenses de fonctionnement des bureaux (y compris les locaux), les fournitures et le matériel et divers coûts comme les subventions, charges et provisions. On trouvera à l'annexe I des états financiers une analyse plus poussée des dépenses par catégorie de dépenses et par division.



Analyse des dépenses en fonction du genre

Des femmes participent à toutes les activités de l'UIP. Cependant, certaines des dépenses annuelles de fonctionnement sont directement affectées au renforcement de la présence des femmes en politique et à la promotion du partenariat entre hommes et femmes. Les tableaux suivants donnent une indication de la proportion des femmes au Secrétariat et des dépenses expressément consacrées à la promotion de la parité, en termes absolus, relatifs et comparatifs. La section des résultats (p. 23) indique quelles répercussions la prise en compte du genre dans l'ensemble des activités a eues sur l'égalité entre hommes et femmes.

Du fait de promotions et de recrutements, les femmes sont plus nombreuses que les hommes au Secrétariat, tant dans les services généraux qu'aux postes d'encadrement. Les dépenses consacrées aux femmes ont eu tendance à augmenter par rapport à celles de l'année précédente.

Représentation au Secrétariat	2011		2010	
	Nombre	% du total	Nombre	% du total
Femmes dans le personnel - Services généraux	16	89 %	14	87 %
Femmes dans le personnel – Cadres	13	57%	17	59 %
Femmes dans le personnel – Total	29	71%	31	69 %
Femmes recrutées en cours d'exercice	2	67 %	n/a	-
Femmes promues en cours d'exercice	2	50 %	1	100 %

Sommes expressément affectées au genre	2011		2010	
	CHF	% du total	CHF	% du total
Personnel (en % des dépenses totales en personnel)	660 863	8 %	499 488	6 %
Biens et services (en % des dépenses totales en biens & services)	186 217	4 %	156,068	6 %
Coûts de projets (en % des dépenses totales directes et indirectes)	485 524	44 %	533,384	30 %

Dépenses d'équipement

En 2011, une somme de CHF 95,641 a été dépensée en mobilier, véhicules, matériel et locaux. Sont également compris dans cette somme le remplacement habituel du matériel informatique obsolète et la vente du véhicule de fonction et son remplacement.

Caisse de prévoyance en faveur du personnel

Une Caisse résiduelle honore les engagements de retraite au bénéfice des anciens employés de l'UIP déjà à la retraite. Cette caisse de prévoyance résiduelle en faveur du personnel de l'Union interparlementaire, garantie par l'UIP, s'est engagée à verser une pension déterminée à chaque retraité ou à ses survivants en fonction de divers critères, notamment le nombre d'années de service et le traitement en fin de carrière. L'UIP s'est également engagée vis-à-vis de certains membres du personnel actif à leur verser une pension pendant une période maximale de deux ans, entre la date de leur départ à la retraite et le début du versement de la pension par la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies (CCPPNU).

Le rendement du portefeuille a été très médiocre en 2011 en raison de la volatilité des marchés financiers. Les marchés des actions ont continué à accuser de fortes baisses et le rendement global a été affecté aussi par les taux d'intérêt extrêmement bas et les turbulences causées par l'incertitude sur les finances publiques, qui a aussi entraîné une forte instabilité sur les marchés des changes. Le rendement global des placements a pâti de cette situation dégradée et la Caisse de prévoyance a enregistré un rendement de moins 2 pour cent pour l'année. A la fin de l'exercice, 57 pour cent des avoirs de la Caisse de prévoyance étaient en obligations suisses et étrangères, 25 pour cent en actions suisses et étrangères, 4 pour cent en placements immobiliers, 5 pour cent en placements alternatifs, 0,2 pour cent en prêts à des membres du personnel de l'UIP, et 9 pour cent en espèces et autres liquidités. Pendant l'année, la Caisse a versé CHF 0,9 million à ses retraités. Son passif actuariel va diminuer d'année en année.

Au 31 décembre 2011, la valeur de la Caisse de prévoyance à des fins actuarielles était de CHF 9,5 millions. Son passif actuariel se répartissait comme suit :

1) Retraités actuels

La Caisse de prévoyance compte actuellement 11 retraités, dont l'âge va de 64 à 88 ans. Le coût annuel de leurs pensions s'élève à CHF 0,9 million et le retraité le plus jeune a une espérance de vie de 22 ans. Sur la base des tables de mortalité de 2010, et d'un taux d'actualisation de 3 pour cent, la valeur totale actuelle des pensions de ces retraités et de leurs survivants est de CHF 11,6 millions.

2) Droits acquis

Dix membres du personnel actif devraient partir à la retraite normalement à 60 ans mais ne percevront de pension de la CCPPNU qu'à partir de l'âge de 62 ans. La valeur actuelle des pensions partielles au profit de ces employés âgés de 60 et 62 ans s'élève à CHF 0,6 million.

Selon les estimations, le régime de retraite résiduel est financé à 78 pour cent, contre 89 pour cent pour l'année précédente. Cette baisse s'explique par un nouveau mode de calcul adopté sur les conseils de spécialistes en matière de pension consultés par les Vérificateurs extérieurs. Le passif net, estimé à CHF 2,7 millions, figure au bilan de l'UIP. Comme lesdites estimations dépendent de la longévité des retraités, de la rentabilité des placements de la Caisse, du taux d'inflation et des plans de retraite individuels, il faudra les revoir annuellement. Si les marchés des placements se redressent, le passif inscrit au bilan de l'UIP diminuera.

Recommandation

- 1) Aux termes de l'article 4.5 du Règlement financier, l'utilisation des sommes provenant de crédits non engagés à la fin de l'exercice financier est soumise par le Secrétaire général à la décision du Conseil directeur, par l'intermédiaire du Comité exécutif. A sa 189^{ème} session, le Conseil directeur a approuvé l'utilisation d'un montant maximum de CHF 409 800 du Fonds de roulement provenant des excédents attendus pour équilibrer le budget 2012. Le Secrétaire général recommande donc que le solde de l'excédent de fonctionnement de 2011 soit viré sur le Fonds de roulement dans ce but.
- 2) En vertu de l'article 10.2 du Règlement financier, le Secrétaire général peut, après une enquête approfondie, passer par profits et pertes le montant des pertes de fonds, stocks et d'autres avoirs à condition qu'un état de toutes les sommes ainsi passées par profits et pertes soit soumis aux Vérificateurs des comptes en même temps que les comptes annuels. Le Conseil directeur note que le Secrétaire général a passé par profits et pertes un total de CHF 163 984 représentant les arriérés des parlements des Comores et du Libéria, dont l'affiliation a été suspendue par le Conseil en 2011, et les comptes à recevoir antérieurs à 2008 concernant des projets et des demandes de publication. Aucune tentative raisonnable de recouvrement n'a été épargnée et les montants sont maintenant passés par profits et pertes afin que les états financiers reflètent avec exactitude la situation financière de l'UIP. Les chiffres de ces montants ne seront pas comptabilisés.
- 3) Conformément à l'article 13.3 du Règlement financier, il est recommandé au Conseil directeur d'approuver la gestion financière de l'Union interparlementaire et les résultats financiers pour 2011.

Responsabilité de la Direction en matière de rapports financiers

La Direction de l'Union interparlementaire répond de la fiabilité, de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers et du rapport financier annuel présentés ici. Les états financiers ont été établis conformément aux normes comptables du système des Nations Unies. Les montants qu'ils indiquent sont, au besoin, fondés sur des estimations et des jugements de la Direction. Pour l'aider à s'acquitter de ses responsabilités, un système de contrôles comptables internes a été mis en place pour garantir raisonnablement que les états financiers sont exacts et fiables et que les actifs sont préservés.

Il appartient au Conseil directeur d'approuver les états financiers annuels. Le Conseil directeur a délégué certaines responsabilités aux Vérificateurs internes, notamment celles d'examiner les états financiers annuels et de rencontrer la Direction et le Vérificateur extérieur, s'il y a lieu, pour traiter de questions relatives à la présentation des rapports financiers.

Ces états financiers ont été vérifiés par le Vérificateur extérieur nommé par le Comité exécutif.



Anders B. Johnsson
Secrétaire général



Andrée Lorber-Willis
Directrice de la Division des services administratifs

OPINION D'AUDIT DU VERIFICATEUR EXTERIEUR

J'ai effectué l'audit des états financiers au 31 décembre 2011 de l'Union interparlementaire, comprenant le bilan (état de la situation financière), les recettes et les dépenses (état des résultats financiers) et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction de l'UIP pour les états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers sur la base de principes comptables généralement admis et selon le Règlement financier de l'UIP. En outre, la direction est responsable de l'établissement d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité est d'exprimer une opinion sur les états financiers de l'UIP sur la base de mon audit. J'ai effectué ma vérification selon les Normes internationales d'audit, édition 2010 publiées par l'IAASB (International Auditing and Assurance Standards Board). Ces normes requièrent de ma part de me conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à cette évaluation, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. J'estime que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Opinion

A mon avis, les états financiers donnent une image correcte, dans leurs aspects significatifs, de la situation financière de l'UIP au 31 décembre 2011 et de sa performance financière pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables généralement admises et au Règlement financier de l'UIP. Je précise toutefois que j'ai accepté de ne pas faire corriger le compte d'exploitation augmenté de manière non économique de plus de 8.8 % en 2011 en raison du système d'imposition interne appliqué à l'UIP. Ceci ne sera plus admis à partir de l'exercice 2012.

Conformément à la lettre de confirmation du mandat du 25 janvier 2012, j'ai également établi un rapport détaillé sur ma vérification des états financiers, document daté 19 mars 2012.

Berne, le 2 mars 2012

[original dûment signé en français]

K. Grüter
Directeur du
Contrôle fédéral des finances
de la Confédération suisse¹
(Vérificateur des comptes)

¹ Adresse postale : Monbijoustrasse 45, CH-3003 Berne.

UNION INTERPARLEMENTAIRE
Etat de la situation financière
 au 31 décembre 2011
 En CHF (francs suisses)

	2011	2010
ACTIF		
Encaisse	15 187	20 427
Liquidités en dépôt	6 873 938	6 685 693
Dépôts à terme	529 398	528 883
Investissements	2 551 236	2 547 170
	<u>9 969 759</u>	<u>9 782 173</u>
Compte des sommes à recevoir des Membres (Notes 3 & 4)	1 007 700	852 997
du personnel	72 943	37 255
des donateurs (Note 5)	41 199	16 861
Remboursement d'impôts	23 474	23 286
Autres (Note 3.b)	39 365	29 086
	<u>1 090 682</u>	<u>959 485</u>
Charges réglées d'avance (Note 6)	111 865	42 194
Inventaire des cadeaux officiels	14 278	19 796
Actifs immobilisés (Note 7)		
Bâtiment et terrain	7 694 314	7 889 521
Mobilier	64 660	57 606
Equipement général	32 856	42 281
Matériel informatique	100 925	104 716
Véhicules	60 907	23 688
	<u>7 953 662</u>	<u>8 117 812</u>
Total de l'actif	<u><u>19 234 246</u></u>	<u><u>18 921 460</u></u>
PASSIF ET RESERVES		
Comptes des sommes à payer et des charges à payer	345 194	351 202
Avances de donateurs (Note 5)	1 455 968	1 506 068
Avances de Membres	126 401	121 586
	<u>1 927 563</u>	<u>1 978 856</u>
Emprunts (Note 9)		
Exigible à court terme	189 600	189 600
Exigible à long terme	7 584 000	7 773 600
Passif de la Caisse de prévoyance (Note 10a)	2 743 000	2 442 000
Passif différé (Note 10b)	1 490 583	1 744 478
	<u>13 840 746</u>	<u>14 128 534</u>
Total du passif	<u>13 840 746</u>	<u>14 128 534</u>
Fonds réservés (Note 12)	341 032	257 332
Fonds de roulement (après contribution)	4 958 468	4 535 594
	<u>4 958 468</u>	<u>4 535 594</u>
Total du passif et des réserves	<u><u>19 234 246</u></u>	<u><u>18 921 460</u></u>

Etat des résultats financiers

pour l'exercice clos au 31 décembre 2011

En CHF (francs suisses)

	2011	2010
Recettes		
1 Contributions des Parlements membres	12 008 750	12 028 800
2 Contribution du personnel (Notes 2f, 14)	921 677	995 491
3 Contributions volontaires (Notes 5, 15)	1 102 054	1 807 379
4 Rapport des placements (Note 8)	42 370	67 982
5 Divers (Note 16)	16 633	54 172
Total des recettes	14 091 484	14 953 824
Dépenses		
1 Personnel permanent	8 239 074	9 188 489
2 Personnel temporaire	1 591 608	1 752 852
3 Voyages	1 160 368	1 445 253
4 Services contractuels	826 353	765 162
5 Dépenses de fonctionnement	834 623	929 309
6 Fournitures, matériel et équipement	132 537	153 571
7 Provision pour créances douteuses (Note 4)	148 755	88 817
8 Subventions et honoraires	65 839	65 966
9 Amortissement, réserves et provisions (Notes 7, 12)	316 060	294 163
10 Pertes de change	52 394	273 338
Total des dépenses	13 367 610	14 956 920
Excédent/(déficit) de fonctionnement	723 874	(3 096)
Gains/pertes actuarielles au titre de la Caisse de prévoyance (Note 10a)	(301 000)	(398 000)
Mouvement net sur le Fonds de roulement	422 874	(401 096)
Fonds de roulement, en début d'exercice	4 535 594	4 936 690
Fonds de roulement, en fin d'exercice	4 958 468	4 535 594

UNION INTERPARLEMENTAIRE

Etat des flux de trésorerie

pour l'exercice clos au 31 décembre 2011

En CHF (francs suisses)

	2011	2010
Flux de trésorerie provenant des activités de fonctionnement		
Excédent de fonctionnement	723 874	(3 096)
Dépenses comptables	22 979	246 998
Modifications des sommes à recevoir	(131 197)	195 257
Modifications des stocks et dépenses réglées d'avance	(64 153)	64 300
Modifications des sommes à payer	(51 293)	(110 030)
Disponibilités nettes provenant des activités de fonctionnement	406 210	393 419
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		
Prêt de la (remboursement à la) Confédération helvétique	(189 600)	(189 600)
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement	(189 600)	(189 600)
Flux de trésorerie provenant des placements		
Placements et dépôts à terme	(4 581)	(510 527)
Autres actifs	(29 023)	(127 011)
Flux de trésorerie net provenant des placements	(33 605)	(637 538)
Augmentation/(diminution) des liquidités et équivalent	183 005	(433 719)
Liquidités et équivalent en début d'exercice	6 706 120	7 139 838
Liquidités et équivalent en fin d'exercice	6 889 125	6 706 120

Notes explicatives des états financiers**1. Nature de l'Organisation**

L'Union interparlementaire est l'organisation internationale des Parlements des Etats souverains et a un caractère interétatique qui lui est propre. Elle est le foyer de la concertation interparlementaire dans le monde. Depuis 1889, elle œuvre en vue de la paix et de la coopération entre les peuples et en vue de l'affermissement des institutions représentatives. Elle partage les objectifs de l'Organisation des Nations Unies, où elle a un statut officiel d'observateur, et œuvre en étroite coopération avec elle. Elle coopère également avec les organisations interparlementaires régionales et avec les organisations internationales, intergouvernementales et non gouvernementales qui s'inspirent des mêmes idéaux.

L'UIP est une organisation internationale, parlementaire et politique, et une personne morale au regard du droit international. Elle est représentative par nature et dans son organisation et régie par le droit, en l'occurrence ses Statuts et Règlements. Les Etats et les organisations internationales qui traitent avec elle reconnaissent qu'elle a pouvoir et qualité pour agir sur le plan international, dans les limites de son mandat, comme l'organisation internationale des parlements.

Depuis le 1^{er} janvier 2005, l'UIP est affiliée à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies (CCPPNU).

Le "Règlement financier de l'Union interparlementaire" est l'instrument général qui régit la gestion financière de l'UIP.

2. Pratique comptable et base de présentation

Les états financiers ont été établis dans le respect des normes comptables du système des Nations Unies, applicables à une organisation dont on peut supposer qu'elle continuera à fonctionner dans un avenir prévisible et sera en mesure de réaliser ses actifs et de remplir ses engagements dans le déroulement normal de son activité.

a) Comptabilisation des recettes

Les contributions des Membres sont inscrites comme recettes lorsqu'elles deviennent dues. Les autres recettes le sont lorsque les services sont rendus ou les produits expédiés.

Les contributions volontaires, les intérêts perçus et les contributions des nouveaux Membres ou de Membres réadmis sont inscrits comme recettes.

b) Investissements

Les montants investis dans des fonds de placement et en obligations sont comptabilisés à leur valeur boursière ou à leur valeur comptable, selon celle qui est la plus basse.

c) Stocks

Le stock des publications à distribuer est comptabilisé à une valeur réalisable nette nulle pour chaque exercice examiné. Les cadeaux officiels sont comptabilisés au prix d'acquisition.

d) Biens immobiliers, installations, matériel et amortissement

La valeur du bâtiment du Siège et du matériel de bureau est comptabilisée au prix coûtant, qui inclut les intérêts et les frais de gestion du projet encourus pendant la construction ou l'acquisition. Les montants de toutes les subventions en capital reçues sont déduits de l'investissement initial. L'UIP revoit la valeur de son bien immobilier, de ses installations et de son matériel à la fin de chaque période examinée pour déterminer si les valeurs de report sont réalisables et comptabiliser en dépenses les dépréciations éventuelles.

Les bâtiments et chaque catégorie de matériel sont amortis suivant la méthode linéaire sur leur durée de vie utile estimée, à savoir :

Catégorie	Durée de vie
Bâtiments	50 ans
Mobilier	10 ans
Véhicules	5 ans
Equipement général	4 ans
Matériel et logiciel informatiques	4 ans

e) Impôts

Les deux Etats dans lesquels l'UIP a des bureaux, la Suisse et les Etats-Unis, lui ont expressément reconnu, comme organisation internationale, des privilèges et immunités. Elle jouit dans les deux pays du statut spécial des organisations internationales exemptées d'impôts. En Suisse, l'UIP est exemptée, en vertu de l'Accord de 1971, des impôts directs et indirects, fédéraux, cantonaux et communaux, et soumise aux mêmes droits que d'autres organisations internationales. Aux Etats-Unis, elle est exemptée des droits et impôts fédéraux directs en vertu de l'"International Organizations Immunities Act" et exonérée du paiement des taxes perçues par l'Etat de New York et des taxes locales sur les ventes et la consommation.

Tout impôt récupérable payé en Suisse ou aux Etats-Unis est comptabilisé comme somme à recevoir.

f) Imposition interne

Les traitements du personnel sont soumis à une imposition interne au bénéfice de tous les Parlements membres. Le montant brut des traitements du personnel est comptabilisé en dépenses, alors que la contribution du personnel est comptabilisée en recettes. Le montant de la contribution du personnel est fixé conformément au régime commun des traitements, indemnités et autres prestations des Nations Unies (revu de temps à autre) sur la base des taux d'imposition moyens à Genève, Londres, Montréal, New York, Paris, Rome et Vienne.

g) Pensions et indemnités de départ à la retraite

L'UIP a une Caisse de prévoyance en faveur du personnel parti à la retraite avant 2005, qui fonctionne comme une entité séparée et est administrée par un Comité de gestion propre. Le représentant de l'UIP au Comité de gestion présente chaque année un rapport au Comité exécutif sur les activités et l'état de la Caisse de prévoyance.

Le passif actuariel net de la Caisse de prévoyance résiduelle est la différence entre la valeur actuarielle estimée de la Caisse et la valeur actuelle estimée des prestations à verser à l'avenir. La valeur actuarielle de la Caisse a été calculée sur la base de la moyenne mobile sur trois ans de la juste valeur marchande des actifs de la Caisse en fin d'exercice.

Le personnel actif contribue à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies. La responsabilité de l'UIP, en ce qui concerne les retraites des employés actifs, se limite aux contributions annuelles et à tout paiement décidé par la Caisse en cas de déficit.

Les autres indemnités de départ à la retraite acquises par les fonctionnaires sont comptabilisées dans les dépenses de l'exercice au titre duquel elles ont été acquises (Note 10b).

h) Conversions de et en monnaies étrangères

Le franc suisse est la monnaie de compte de l'UIP. Les recettes et dépenses provenant d'opérations dans toutes les autres monnaies sont converties en francs suisses au taux de change de l'ONU pour le mois. Les actifs et passifs monétaires sont convertis en francs suisses au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les gains ou pertes de change provenant de la conversion de postes monétaires sont inscrits comme dépenses.

i) Estimations

L'établissement des états financiers conformément aux normes comptables internationales de l'IFAC pour le secteur public oblige la direction à faire des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants inscrits dans les états financiers et les notes explicatives. Ces estimations reposent sur sa connaissance de l'évolution en cours et des initiatives que l'UIP peut prendre à l'avenir. Les résultats effectifs peuvent s'en écarter.

j) Consolidation

Les états financiers consolidés englobent les comptes de l'UIP et les comptes des projets de coopération technique exécutés au moyen de financements extérieurs. Toutes les transactions et tous les soldes intragroupes ont été éliminés lors de la consolidation.

k) Modifications comptables

Le matériel ou types de matériel et autres actifs immobilisés dont le coût dépasse CHF 2 000 (contre CHF 5 000 naguère) sont capitalisés comme actif et leur amortissement pris en compte.

Les transactions dans toutes les monnaies sont converties en francs suisses au taux de change de l'ONU pour le mois. Cela ne s'appliquait naguère qu'aux dollars EU; les transactions en euros étaient converties en francs suisses au taux affiché par la Banque centrale européenne et les transactions dans d'autres devises étaient converties en francs suisses au cours au comptant indiqué sur Internet au moment de l'affichage.

4. Provision pour créances douteuses

L'UIP a institué une provision pour créances douteuses. Cette provision est l'estimation la plus exacte possible des comptes, y compris les contributions des Membres, qui ont été comptabilisés comme recettes et constitués comme sommes à recevoir mais qui ne seront peut-être jamais reçus.

Début 2011, la provision pour créances douteuses était de CHF 187 822. Pendant l'année, l'affiliation des Comores et du Libéria a été suspendue en application de l'Article 5.3 et leur dette passée par pertes et profits. Une facture contestée adressée au PNUD et datant de 2005 a été également jugée désormais irrécouvrable et passée par pertes et profits. Après une dotation de CHF 148 755, la réserve s'établissait à CHF 167 577, soit 14 pour cent des arriérés des Membres.

Montant en CHF	2011	2010
Solde d'ouverture	187 822	195 446
Réévaluation	-	-
Dotation	148 755	88 817
Pertes statutaires	-	(96 441)
Pertes pour créances non recouvrables	(169 000)	
Solde de clôture	167 577	187 822

5. Avances et sommes à recevoir de donateurs

L'Union interparlementaire reçoit des fonds de plusieurs donateurs pour l'exécution de diverses activités. Les versements au titre de contributions volontaires ont atteint en 2011 un total de CHF 1 102 055, dont 1 023 603 de coûts directs. Les paiements anticipés de contributions volontaires s'élevaient au 31 décembre 2011 à un montant net de CHF 1 455 968.

Projet (Montant en CHF)	Baillleur de fonds	Solde non dépensé d'engagements antérieurs	Nouvel engagement/ Engagement (expiré) en 2011	Fonds employés en 2011	Solde d'engagement	(Avances)/ sommes à recevoir
Guinée équatoriale	Guinée équatoriale	226 687	-	-	226 687	(192 349)
		-	-	-	-	6 028
	UE	707 452	-	-	707 452	(253 208)
Pakistan		-	-	-	-	(10 998)
Rép.démocratique du Congo	PNUD	14 797	34 033	21 451	27 379	(27 379)
Afghanistan		-	13 830	12 950	880	(880)
Guinée-Bissau		63 006	25 703	52 967	35 742	(35 742)
Violence à l'encontre des enfants	UNICEF	78 408	-	19 577	58 831	(58 831)
Traite des enfants	OCDE/CSAO	49 861	106 589	91 720	64 730	(64 730)
Guide sur l'apatridie	HCR	8 627	-	-	8 627	(6 442)
Contrôle du secteur de la sécurité	DCAF	-	20 000	20 000	-	-
Carte des femmes dans les parlements	ONU	-	-	1 109	-	(341)
Droits de l'homme	Finlande	77 850	-	-	77 850	(78 606)
VIH/sida	ONUSIDA	47 138	-	82 309	-	35 171
Programme d'appui mondial	SIDA	324 243	637 950	395 706	566 488	(566 488)
Questions de genre	Irish Aid	255 101	178 755	287 434	146 422	(146 422)
Egalité en politique	ACDI	85 621	-	85 621	-	-
Réconciliation		34 762	-	26 501	8 261	(8 261)
Désarmement nucléaire	Département suisse des affaires étrangères	-	10 000	4 710	5 290	(5 290)
Total	CHF	1 973 554	1 026 860	1 102 055	1 934 640	1 414 769
			Coûts indirects	78 451	Sommes à recevoir	41 199
			Coûts directs	1 023 603	Avances	(1 455 968)

6. Dépenses réglées d'avance

L'UIP a déjà réglé certaines dépenses qui se rapportent à 2012, telles que les loyers, les frais d'abonnement et les dépôts pour l'affranchissement mécanique. Ces débours ont été comptabilisés comme disponibilités à court terme.

7. Bien immobilier, installations et matériel

- L'UIP a un Siège et une annexe au Grand-Saconnex, en Suisse. Ils sont sis sur un terrain qui appartient au Canton de Genève mais dont l'usage est laissé à l'UIP pour les 42 années à venir. Les conditions du bail ont été arrêtées définitivement en 2009 entre le Canton de Genève, la Confédération helvétique et l'UIP et le bail signé fin 2010.
- Au 31 décembre 2009, l'UIP avait investi CHF 9 365 782 en travaux de construction et de rénovation du bien immobilier, après déduction des dons reçus. En 2011, un rabais de CHF 7 528 a été obtenu sur la location du terrain et comptabilisé en déduction du coût du loyer.
- L'amortissement est calculé suivant la méthode décrite dans la Note 2d). Un inventaire détaillé est tenu pour tous les matériels informatiques et logiciels, qui sont régulièrement remplacés et mis à jour, ce qui représente un investissement non négligeable.

Montant en CHF	Bâtiments et terrain		Mobilier		Matériel informatique et autre, technologies et communications		Véhicules	
	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010
Année								
Solde d'ouverture	7 889 521	8 055 872	57 606	53 906	146 997	86 141	23 688	31 584
Acquisition	(7 528)	21 000	22 148	20 248	35 906	85 763	45 115	-
Amortissement	(187 679)	(187 351)	(15 094)	(16 548)	(49 122)	(24 908)	(7 896)	(7 896)
Solde de clôture	7 694 314	7 889 521	64 660	57 606	133 781	146 997	60 907	23 688
Report brut	9 379 254	9 386 782	820 599	798 451	413 916	405 574	84 596	78 534
Amort. cumulé	(1 689 940)	(1 497 61)	(755 939)	(740 845)	(280 135)	(258 578)	(23 689)	(54 846)
Report net	7 694 314	7 889 521	64 660	57 606	133 781	146 997	60 907	23 688

8. Rendement des placements

Conformément au Règlement financier et aux règles en matière de placements approuvées par le Comité exécutif, les fonds qui ne servent pas à couvrir des besoins immédiats sont investis dans un portefeuille de dépôts à terme, de fonds communs de placement et d'obligations. En 2011, les placements ont rapporté un total de CHF 42 370.

Montant en CHF	2011	2010
Intérêt	67 428	66 776
Plus-value (moins-value)	(25 058)	1 206
Rendement total des placements	42 370	67 982

9. Dette de longue durée

L'Union interparlementaire a un emprunt de CHF 9 480 000, contracté auprès de la Confédération helvétique pour la construction et la rénovation des locaux du Siège, dont CHF 7 773 600 restent dus. C'est un prêt sans intérêt, d'une durée de 50 ans, qui arrivera à échéance en 2052.

Le capital à rembourser au cours de chacune des cinq prochaines années s'élève à :

Année	CHF
2012	189 600
2013	189 600
2014	189 600
2015	189 600
2016	189 600

10. Autres engagements à long terme

- L'UIP garantit une Caisse de prévoyance résiduelle qui versera les retraites de ses anciens fonctionnaires et d'une partie du personnel actuel, en fonction de différents critères, tels que le nombre d'années de service et le salaire au moment du départ à la retraite. Le passif actuariel, soit la différence entre la valeur marchande ajustée des actifs de la Caisse de prévoyance et la valeur actuelle des engagements au titre des pensions, est comptabilisé comme passif net au bilan de l'UIP. La valeur marchande ajustée des actifs a été déterminée par l'application d'une moyenne mobile sur trois ans fondée sur la valorisation en fin d'exercice de la Caisse pour l'exercice en cours et les deux exercices précédents après ajustement pour le

cash flow. Pour estimer la valeur actuelle des engagements au titre des pensions, la Direction se sert des tables de mortalité en Suisse de 2010 et applique un taux d'actualisation de 3 pour cent. Le passif actuariel net inscrit au bilan est de CHF 2 743 000.

Montant en CHF	2011	2010
Estimation de l'engagement actuariel	12 207 000	12 628 000
Actifs de la Caisse de prévoyance	9 464 000	10 186 000
Passif actuariel au titre des retraites	2 743 000	2 442 000

b) Selon les contrats qui la lient à son personnel, l'UIP est tenue de verser certaines indemnités en cas de départ à la retraite ou de cessation de service, notamment le remboursement des frais de déménagement et une prime de réinstallation. Les fonctionnaires sont également autorisés à accumuler et convertir en paiement jusqu'à 60 jours de congés annuels. Au 31 décembre 2011, le total des indemnités à payer au personnel s'élevait à :

Montant en CHF	2011	2010
Primes de réinstallation	505 432	658 541
Congés inutilisés	661 651	748 437
Remboursement de frais de déménagement	323 500	337 500
Total	1 490 583	1 744 478

11. Engagements et imprévus

Pour ses bureaux sis au 220, 42^{ème} rue Est à New York, l'UIP a un bail de neuf ans qui expire en 2012. Elle a signé un nouveau bail pour emménager dans des locaux plus petits situés au 336 45^{ème} rue Est à New York. Selon les projections, le loyer annuel de ces bureaux reviendra à :

Année	Montant négocié	Equivalent
2012	USD 102 365	CHF 96 735
2013	USD 111 671	CHF 105 529

12. Fonds réservés

a) L'Union interparlementaire a constitué une réserve pour financer les gros travaux de réfection qui devront être réalisés à l'avenir au Siège de l'Organisation. En septembre 2001, le Conseil directeur a décidé de réserver un montant annuel de CHF 55 000 à ce titre, à compter de 2008.

Montant en CHF	2011	2010
Solde d'ouverture	207 694	152 694
Dotations	55 000	55 000
Dépenses	0	0
Solde de clôture	262 694	207 694

b) L'Union interparlementaire a institué une provision pour compenser ses émissions de carbone, en particulier celles qui sont produites par les déplacements officiels. En 2011, une somme de CHF 28 700 y a été versée pour compenser les émissions de 990 tonnes d'équivalents CO₂ au titre des activités financées par le budget ordinaire.

Montant en CHF	2011	2010
Solde d'ouverture	49 638	15 138
Dotations	28 700	34 500
Dépenses	0	0
Solde de clôture	78 338	49 638

13. Passif éventuel

Dans le courant de 2011, plusieurs membres du personnel ont reçu du Ministère français de l'économie, des finances et de l'industrie des avis d'imposition sur les traitements qu'ils avaient perçus de l'UIP. L'UIP a l'obligation contractuelle de rembourser à ses agents tout impôt national prélevé sur les traitements qu'elle leur a versés et elle considère que tous les impôts des années précédentes ont été réglés en 2011.

14. Contribution du personnel

La contribution perçue sur les traitements du personnel s'est élevée à un total de CHF 1 175 215. En exécution de ses obligations contractuelles, l'UIP a remboursé une somme de CHF 253 538, qui correspond aux impôts sur le revenu réclamés par la France et les Etats-Unis à certains membres du personnel dont le domicile fiscal se trouve dans ces pays.

Montant en CHF	2011	2010
Contribution brute du personnel	1 175 215	1 346 262
Remboursements		
- France	244 863	326 930
- Etats-Unis d'Amérique	8 675	23 841
Total	253 538	350 771
Contribution nette du personnel	921 677	995 491

15. Dépenses d'appui aux programmes

L'UIP facture des dépenses aux projets qu'elle exécute avec les fonds d'autres institutions. En 2011, elle a perçu des commissions d'un montant de CHF 78 451 sur des coûts directs de CHF 1 023 603.

16. Recettes diverses

Sont comprises dans les CHF 16 633 de recettes diverses la vente de publications, la cession d'actifs, ainsi que des recettes extraordinaires.

17. Montants comparatifs

Certains montants comparatifs ont été reclassés par souci de conformité à la présentation des états financiers adoptée pour l'exercice en cours.

Dépenses par programme et catégorie de dépenses

Programme	Personnel permanent	Personnel temporaire	Voyages	Services contractuels	Dépenses de fonctionnement et fournitures	Subventions ² et honoraires	Divers ³	Total
1 Direction	640 273	85 703	182 232	42 599	15 923	30 000		996 731
2 Communications	650 633	23 138	4 992	32 635	12 569			723 968
3 Membres et relations extérieures	2 005 765	984 411	270 094	235 116	298 355			3 793 740
4 Programmes	3 211 707	173 913	346 486	228 149	40 141			4 000 397
5 Coûts directs des projets	187 787	205 275	308 864	256 589	65 087			1 023 603
6 Services administratifs	1 542 909	119 167	18 999	31 264	535 084		313 454	2 560 878
7 Charges diverses			28 700				35 839 203 755	268 294
TOTAL	8 239 074	1 591 608	1 160 368	826 353	967 160		65 839 517 209 13 367 610	

² Subvention à l'ASGP comprise.

³ Divers : amortissement, provision pour créances douteuses, pertes de change et dotation aux réserves.

I. DIRECTION

Objectif général

Assurer le leadership et fixer les orientations de l'Organisation et de son secrétariat. Veiller à ce que la parité hommes-femmes soit prise en compte partout au sein du Secrétariat et superviser les travaux du Comité des droits de l'homme des parlementaires. Elaborer une stratégie de développement futur de l'UIP, faire en sorte d'attirer de nouveaux Membres à l'UIP afin de lui conférer un caractère véritablement universel et agir pour le renforcement de l'Organisation, de son statut en tant qu'organisation internationale et de ses relations avec les Nations Unies.

Objectif 1 : Développer l'UIP en tant qu'organisation mondiale des parlements nationaux

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
Mettre au point une stratégie globale de développement futur de l'UIP	Une identité appropriée et bien définie et la fixation d'un cap pour l'avenir de l'UIP s'accordant avec son mandat, ses objectifs, ses principes, son environnement et son avantage comparatif, dans le souci d'en maximiser l'impact.	Un plan stratégique pour 2011 - 2015	Stratégie UIP pour 2012-2017 finalisée et adoptée par consensus
Recenser les mesures à prendre par l'UIP et ses Membres pour mettre en œuvre la stratégie s'accordant avec les Statuts, la structure et le fonctionnement de l'Organisation	Une base solide pour une UIP fonctionnant parfaitement	Des Statuts et Règlements révisés et, le cas échéant, une nouvelle assise juridique pour l'Organisation	Travail en cours
Passer en revue l'Accord de coopération existant avec l'ONU et mettre au point des propositions en vue d'un nouvel accord	Accord entre les parlements et les gouvernements concernant le rôle de l'UIP vis-à-vis des Nations Unies	Nouvel Accord de coopération entre l'ONU et l'UIP	Travail en cours
Susciter davantage d'intérêt pour l'UIP auprès des parlements qui ne sont pas encore Membres de l'Organisation	Accroissement du nombre de Parlements membres de l'Organisation	La visibilité de l'institution et l'adhésion de plusieurs nouveaux parlements chaque année	UIP plus visible dans la région pacifique. Six parlements sont devenus Membres de l'UIP en 2011

Objectif 2 : Parvenir à une meilleure gouvernance mondiale grâce à un engagement plus efficace des parlements dans les affaires internationales

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
Faciliter le dialogue entre les Présidentes de parlement sur les grandes questions mondiales à l'occasion d'une conférence annuelle	Comparaison d'expériences entre les Présidentes de parlement et formulation de recommandations d'action par les parlements	Présence de plus de 75 pour cent de Présidentes de parlement Qualité des documents finaux de la Conférence	Conférence reportée à 2012 pour des raisons de calendrier
Organiser le suivi des résultats de la 3 ^{ème} Conférence mondiale des Présidents de parlement	Les parlements concluent un accord sur leur rôle et celui de l'UIP vis-à-vis des Nations Unies	Résultats de la consultation organisée par l'UIP	Consultations en cours

Objectif 3 : Renforcer le fonctionnement de l'UIP

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
Encourager les parlements à donner suite et effet aux résolutions et aux décisions de l'UIP par une diversification des procédures de communication d'informations	Les mesures prises dans les parlements et signalées à l'UIP sont plus nombreuses et de meilleure qualité	Nombre de rapports sur les mesures spécifiques prises par des parlements	Nette amélioration de la qualité des rapports des Membres sur les mesures prises pour assurer le suivi et la mise en œuvre des résolutions et décisions de l'UIP en 2011
Renforcer l'action du Comité des droits de l'homme des parlementaires	Intensification et amélioration des mesures prises par les parlements à l'appui de l'action du Comité	Notoriété du Comité Nombre de cas traités suite à une intervention du Comité	En cours
Renforcer et si nécessaire réorganiser les structures et procédures de gestion au sein du Secrétariat	Bonne gestion de l'UIP, présidence efficace et bon fonctionnement des organes directeurs	Exécution des programmes dans leur totalité, services rendus aux parlements membres dans les délais statutaires	Plan de réorganisation mis en œuvre. Appui accru aux organes directeurs. Tous les rapports sont soumis dans les délais.

Parité hommes-femmes à l'UIP et participation plus équilibrée des hommes et des femmes à ses activités	Prise en compte des questions d'égalité entre les sexes dans toutes les activités de l'UIP Les femmes sont bien représentées par l'UIP et en son sein	Nombre d'activités de l'UIP ayant clairement identifié les éléments relatifs à la parité hommes-femmes Un tiers des représentants sont des femmes	Des conseils d'experts ont été dispensés aux membres des organes directeurs de l'UIP et au personnel du Secrétariat sur l'intégration des questions de genre. Politique d'intégration des questions de genre dans l'ensemble de l'Organisation en cours d'élaboration. Formation du personnel et meilleure inclusion de la composante "genre" dans les activités de l'UIP Globalement, près d'un tiers des délégués sont des femmes
--	--	--	--

II. COMMUNICATION

Objectif général

Générer et exploiter les occasions de faire connaître l'action des parlements, des parlementaires et de l'UIP de manière à développer une perception nouvelle de l'Organisation à l'extérieur.

Objectif 1 : Moderniser l'image de l'UIP dans les parlements, au sein de la communauté internationale et auprès du grand public

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
Œuvrer à une meilleure reconnaissance du nom de l'UIP en réorganisant les services d'information et de communication, conformément à la stratégie de communication	Stratégie de communication de l'UIP plus ciblée et plus efficace; gain d'efficacité grâce à une plus large utilisation des moyens de communication modernes.	Information plus dynamique des parlementaires, du personnel des parlements et des partenaires internationaux par l'UIP	Réorganisation en cours. Nouvelle Directrice recrutée en fin d'année
Fournir une information de base sur l'UIP aux parlements du monde entier grâce à une campagne ciblée par voie de courrier postal ou électronique	Davantage de parlementaires dans le monde sont sensibilisés à l'UIP	Retour d'information témoignant d'un intérêt nouveau	Reporté à 2012

Objectif 2 : Agir par l'entremise des publications et des médias pour une meilleure compréhension des objectifs et de la raison d'être de l'UIP

<i>Activité ou produit</i>	<i>Effets</i>	<i>Indicateurs de réussite</i>	<i>Résultats obtenus</i>
Appliquer une nouvelle politique de publications sur la base de la stratégie de communication et des résultats du processus en cours d'évaluation des Guides.	Diffusion efficace aux parlements d'informations dont l'utilité est vérifiable	Retour d'information des parlements sur leurs besoins en matière de publications	Politique en matière de publications finalisée
Organiser les activités de presse et de relations publiques autour de trois ou quatre commémorations internationales majeures, telles que la Journée internationale de la femme, la Journée internationale de la démocratie, la Journée mondiale sida, etc.	Sensibilisation accrue du grand public à l'action de l'UIP dans les domaines concernés	Bonne couverture : attention des médias ciblée sur les vraies nouvelles	Partiellement mis en œuvre
Organiser des manifestations à l'intention des médias lors des Assemblées de l'UIP et autres grandes réunions, en parallèle avec des expositions mieux conçues pour y présenter les activités de l'UIP	Gain de notoriété de l'UIP dans la presse nationale et internationale	Nombre de communications diffusées à la télévision et à la radio, et d'articles de presse dans les journaux et sur l'internet	Progrès limités
Produire certaines publications de l'UIP et mettre fin à la publication de certaines autres	Information attrayante et accessible	Demande	Plusieurs publications en voie de suppression ou de regroupement

Objectif 3 : Faire du site Web de l'UIP un pôle de référence reconnu qui soit largement consulté par les parlementaires et par le grand public

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
Remodeler le caractère du site en s'écartant de la présentation de l'UIP comme une institution où se tiennent des réunions traitant les mêmes thèmes de manière répétitive et faire de ce site une référence reconnue sur la collaboration internationale entre les parlements	Prise de conscience accrue du rôle utile que joue l'UIP	Respect de l'Organisation	Consultations réalisées en 2011 en vue de la refonte du site web en 2012
Amélioration fonctionnelle et graphique des points d'entrée principaux du site, notamment de la page d'accueil, en accord avec un nouveau cahier des charges en matière de présentation graphique	Conception plus attrayante et consultation améliorée, correspondant davantage aux besoins des parlementaires, des administrateurs et assistants parlementaires, des utilisateurs du monde politique et du public en général	Nombre de consultations en hausse et échos positifs des utilisateurs	Le nombre global de consultations a augmenté de 4 %, pour un total dépassant désormais les 20 millions de consultations par an. L'UIP a reçu près de 480 messages post-consultation, dont la majorité absolue étaient positifs.
Revoir le concept général du site et si nécessaire éliminer les données obsolètes Créer de nouvelles sections; assurer une mise à jour quotidienne	Site plus dynamique et autorisant de fréquentes modifications Présentation plus homogène de toutes les sections Utilisation plus imaginative des vidéos, des graphiques et des outils interactifs	Conception moderne et attrayante, navigation interne facilitée	Le site web a été mis à jour quotidiennement. De nombreuses pages comprennent désormais des séquences audio ou vidéo
Faciliter la recherche d'informations sur le site	Application d'outils de navigation perfectionnés	Echos positifs des utilisateurs	La mise en place d'outils de recherche d'information fait partie intégrante du projet global de refonte du site web. Elle sera réalisée en 2012

III. PARLEMENTS MEMBRES ET RELATIONS EXTERIEURES

ASSEMBLEES DE L'UIP ET RELATIONS AVEC LES PARLEMENTS MEMBRES

Objectif général

Renforcer le dialogue et la coopération avec les Parlements membres et progresser dans la voie d'une Union interparlementaire universelle. Faciliter le travail politique des Membres de l'UIP pendant les Assemblées de l'UIP, favoriser les contacts, la coordination et les échanges de données d'expérience entre les parlements et entre leurs membres, et encourager le suivi et la mise en œuvre des recommandations et décisions adoptées aux Assemblées de l'UIP et la communication de rapports à ce propos.

Objectif 1 : *Maintenir des relations étroites avec tous les Parlements membres par des contacts fréquents et constructifs et fournir des informations sur la structure et le fonctionnement de l'UIP aux administrateurs parlementaires qui conseillent les parlementaires*

<i>Activité ou produit</i>	<i>Effets</i>	<i>Indicateurs de réussite</i>	<i>Résultats obtenus</i>
Rapport sur les activités menées par les Membres de l'UIP	Suites données par les Parlements Membres aux résolutions adoptées par l'Assemblée	Qualité de l'information communiquée sur le suivi et le nombre de rapports	Augmentation croissante du nombre de rapports annuels (80 réponses de la moitié des Membres de l'UIP) Augmentation de 40 % du nombre de réponses sur les activités engagées dans le prolongement des résolutions de l'UIP
Succès du séminaire d'information sur la structure et le fonctionnement de l'Union interparlementaire	Les Parlements Membres sont bien informés sur la structure et le fonctionnement de l'UIP	Participation de fonctionnaires parlementaires directement chargés d'assister leurs délégations Nombre de participants	Participation de responsables de 19 Parlements Membres
Maintien et développement de la capacité du Secrétariat à entretenir des relations régulières avec les Parlements membres	Amélioration du courrier (postal et électronique) et des systèmes de communication	Arrivée plus rapide à destination Utilisation accrue du courriel	Distribution/envoi plus rapide du courrier Poursuite du renforcement de la communication par courriel

Objectif 2 : Nouer activement des contacts avec les parlements qui ne sont pas encore Membres de l'UIP

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
Renforcer les relations avec les parlements non Membres, en particulier dans la région Océanie-Pacifique et dans les Caraïbes, et faciliter leur participation aux Assemblées et aux réunions spécialisées de l'UIP	Avancées dans la voie de l'adhésion de ces parlements à l'UIP Participation de délégations parlementaires aux 124 ^{ème} et 125 ^{ème} Assemblées et à d'autres réunions	Dialogue avec la direction et les membres des parlements Décisions d'adhésion à l'UIP Participation aux activités de l'UIP	Six nouvelles affiliations en 2011 Demande officielle d'affiliation d'un autre parlement en fin d'année
Renforcer les relations avec le Congrès américain et faciliter la participation de ses membres aux Assemblées et aux réunions spécialisées de l'UIP	Poursuite des efforts visant à l'adoption par les Etats-Unis d'un texte de loi devant leur permettre de revenir à l'UIP et suivi des progrès réalisés dans ce domaine Participation de délégations des Etats-Unis aux 124 ^{ème} et 125 ^{ème} Assemblées et à d'autres réunions	Dialogue avec la direction et les membres du Congrès Décision de rejoindre l'UIP Participation aux activités de l'UIP	Pas de progrès dans l'établissement d'un dialogue avec les nouveaux dirigeants républicains de la Chambre des représentants des Etats-Unis Participation des Etats-Unis aux activités de l'UIP sur le VIH/sida
Organiser une manifestation de l'UIP au Congrès américain et une autre soit dans la région Océanie-Pacifique, soit dans les Caraïbes	Prise de conscience accrue parmi les participants de l'action menée par l'UIP et des avantages d'être Membre de l'Organisation	Echos positifs des participants	Réunion tenue par l'UIP au Capitole avec des membres de la Commission de la sécurité et de la coopération en Europe (dite US Helsinki Commission) Bonne participation à la 2 ^{ème} réunion des Parlements du Pacifique organisée par l'UIP en Australie. Les participants ont demandé d'autres réunions en 2012 et au-delà

Objectif 3 : Fournir un appui aux organes directeurs en préparant leurs sessions, en veillant à ce qu'elles se déroulent sans heurts, et en diffusant dans les délais une documentation de qualité, très lisible et facile d'accès, les comptes rendus après les sessions et les résolutions qui définissent la politique générale

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
124 ^{ème} Assemblée à Panama avec des débats dans trois Commissions permanentes, des réunions-débats et plusieurs autres manifestations parallèles	Adoption de résolutions définissant des politiques générales et des stratégies et donnant des orientations claires aux Parlements membres et au Secrétariat de l'UIP sur leur mise en œuvre	Nombre de parlements représentés et nombre de femmes déléguées	119 parlements représentés : plus de 600 parlementaires, dont environ 80 Présidents et Vice-Présidents de chambres 29,6 % des parlementaires présents étaient des femmes
125 ^{ème} Assemblée à Berne avec un débat général, une réunion de la Commission UIP des Affaires des Nations Unies et des réunions-débats	Adoption de résolutions portant sur la participation des parlements aux travaux des Nations Unies et donnant des orientations claires aux Parlements membres et au Secrétariat de l'UIP sur leur mise en œuvre		127 parlements représentés : environ 550 parlementaires, dont 70 Présidents et Vice-Présidents de chambres Même pourcentage : 29,6 % de femmes parmi les délégués
Assistance aux délégations et aux Groupes géopolitiques pour l'organisation de leurs réunions, de contacts bilatéraux, etc.	Communication efficace et utile entre les Membres aux Assemblées	Mise à disposition de salles de réunion et autres facilités lors des Assemblées	Assistance fournie à la demande : durant l'Assemblée du printemps, des salles ont été réservées pour 45 réunions bilatérales. Une vingtaine de réunions de groupes géopolitiques ou autres grands groupes ont été tenues
Visites préparatoires dans les pays où pourraient se tenir de futures Assemblées de l'UIP	Apport d'informations nécessaires et d'explications détaillées sur les particularités et l'organisation des Assemblées de l'UIP	Assemblées bien organisées Les Parlements membres disposent sur place et en temps utile de tous les services requis, ce qui rehausse la qualité de leur participation aux Assemblées	Assemblées bien organisées tant à Panama qu'à Berne Une deuxième visite préparatoire a eu lieu à Kampala, en vue de la 126 ^{ème} Assemblée de l'UIP
Réunions des Femmes parlementaires aux Assemblées	Apport substantiel des femmes parlementaires aux travaux de l'UIP	Forte participation de femmes parlementaires	115 femmes parlementaires de 71 parlements ont participé à la Réunion 2011 des Femmes parlementaires

COOPERATION AVEC LES NATIONS UNIES ET AUTRES PARTENAIRES

Objectif général

Consolider le partenariat stratégique entre l'UIP et le système des Nations Unies et faire en sorte d'amplifier la voix parlementaire dans les affaires internationales. Faire progresser le dialogue et la coopération avec les autres partenaires, et notamment les organisations internationales, les gouvernements, les grands groupes de réflexion, les fondations et les ONG.

Objectif 1 : Consolider les relations de travail avec les Nations Unies et exploiter de nouvelles possibilités de coopération

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
S'acquitter du mandat énoncé dans les précédentes résolutions de l'Assemblée générale sur la coopération entre l'UIP et l'ONU et commencer à appliquer la nouvelle résolution 2010, qui devrait marquer un bond qualitatif dans la nature des relations entre les Nations Unies, les parlements nationaux et l'UIP.	Reconnaissance et soutien accrus des parlements et des Etats membres de l'ONU Consolidation des relations entre l'UIP et l'ONU Amplification de la voix parlementaire dans les Affaires des Nations Unies	Nouvelle résolution forte de l'Assemblée générale des Nations Unies Présence plus régulière de parlementaires dans les délégations nationales aux grandes conférences de l'ONU Davantage de parlementaires appelés à prendre la parole dans les grandes conférences de l'ONU	La préparation du débat de l'Assemblée générale des Nations Unies sur l'interaction entre l'ONU, les parlements nationaux et l'UIP (29 mai 2012) a été poursuivie Participation accrue des parlementaires aux principales manifestations onusiennes de l'année, en particulier au Sommet sur les PMA Intégration de parlementaires en qualité d'intervenants aux débats de l'ONU sur l'égalité des sexes, la réduction des risques de catastrophe, le VIH/sida et les droits des peuples autochtones
Diffuser les résultats de la 3 ^{ème} Conférence mondiale des Présidents de parlement Œuvrer à la traduction de ses recommandations dans la mise en place d'un partenariat renforcé entre l'ONU et l'UIP	Les Etats membres de l'ONU ont une meilleure perception de la vision des Présidents de parlement concernant un partenariat ONU-UIP renforcé	Renforcement du cadre institutionnel de la coopération ONU-UIP	Distribution, à l'ONU, des Résultats de la 3 ^{ème} Conférence mondiale des Présidents de parlement et des résolutions de l'UIP Consultations régulières avec le Secrétariat de l'ONU et le Bureau du Président de l'Assemblée générale sur l'ordre du jour et les initiatives conjointes
Faciliter la participation de hauts fonctionnaires de l'ONU aux Assemblées de l'UIP et à la Commission UIP des Affaires des Nations Unies	Les Membres de l'UIP connaissent mieux les travaux de l'ONU et les parlements contribuent davantage à l'exécution des engagements internationaux	Au moins deux hauts fonctionnaires de l'ONU à chaque Assemblée Echos positifs des Membres de l'UIP	Plusieurs représentants de haut niveau de l'ONU - dont le Secrétaire général, le Président de l'Assemblée générale et la Directrice d'ONU Femmes - ont participé activement aux Assemblées de l'UIP tenues en 2011 Vaste agenda de la Commission UIP des Affaires des Nations Unies et résultats de fond communiqués aux Membres de l'UIP et à l'ONU

Consultation et coordination régulières entre l'UIP et l'ONU	Coordination de haut niveau avec des représentants de l'ONU sur un plan d'action commun ONU-UIP préluant à de nouvelles initiatives	Une ou plusieurs initiatives concrètes nouvelles	Programme d'action commun UIP-ONU mis au point après le Sommet d'Istanbul, en faveur des pays les moins avancés
Poursuite des échanges sur les opérations avec le PNUD, le DPA, la Commission de consolidation de la paix, le Conseil économique et social et d'autres institutions ou organes des Nations Unies basés à New York	Consolidation des initiatives communes en cours et recherche de voies nouvelles d'engagement	Des consultations et une coopération plus étroites et plus régulières dans les domaines de la paix et de la sécurité, du développement et de la démocratie	Poursuite des consultations et de la coopération au niveau actuel; il n'a pas été possible de faire davantage faute de moyens

Objectif 2 : Amplifier la voix de l'UIP à l'ONU et rendre plus sensible la présence politique de l'UIP à l'ONU

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
Interventions régulières de l'UIP aux réunions de l'ONU, notamment à la session annuelle de l'Assemblée générale, aux sessions de la Commission de consolidation de la paix, du Conseil économique et social et de ses commissions, etc.	Le soutien des parlements aux activités de l'ONU est mis en lumière, de même que le rôle qu'ils jouent dans l'exécution des engagements internationaux	Dix interventions, au moins trois rapports ou résolutions de l'ONU mentionnant le travail de l'UIP ou le rôle des parlements/ parlementaires	15 interventions de l'UIP à l'ONU Cinq rapports et résolutions de l'ONU rendent compte du travail de l'UIP et du rôle des parlements
Veiller à assurer une contribution parlementaire aux grandes conférences internationales de 2011: la quatrième Conférence mondiale sur les PMA (PMA IV), la Conférence internationale sur l'efficacité de l'aide, le Sommet de la jeunesse 2011, la 17 ^{ème} Conférence des Parties (COP 17) (changements climatiques), etc.	Le fossé se comble entre les engagements internationaux et leur application concrète au niveau national La prise en charge se renforce au niveau national et les solutions mondiales trouvent un soutien	Le rôle parlementaire se reflète dans les documents publiés à l'issue des grandes réunions de l'ONU Les questions mondiales figurent en bonne place à l'ordre du jour des parlements nationaux	Prise en compte du rôle des parlements dans les résultats des principales réunions de l'ONU et autres grandes réunions internationales de 2011, en particulier le Sommet sur les PMA et la Conférence internationale sur l'efficacité de l'aide

Trois manifestations au Siège de l'ONU par lesquelles les parlements fournissent un apport au programme de travail de l'ONU	Interaction directe entre parlementaires, fonctionnaires de l'ONU et représentants permanents	Assistance nombreuse Débat de fond Résultats intéressants distribués aux parlements nationaux et aux Etats membres de l'ONU	Bonne participation aux manifestations organisées par l'UIP au Siège de l'ONU à l'occasion de la réunion de la Commission de la condition de la femme, de la Réunion de haut niveau sur le sida et du débat général de l'Assemblée générale, et résultats de ces réunions
Audition parlementaire conjointe ONU-UIP	Les parlements peuvent fournir un apport qui informe directement la prise de décisions de l'ONU sur des questions internationales d'actualité	Assistance nombreuse Bon débat Satisfaction des participants Rapport final publié comme document officiel de l'ONU Au moins une conclusion reprise à son compte par l'ONU	180 participants de 50 parlements et de plusieurs assemblées régionales ont pris part au débat de fond Rapport final publié sous une cote officielle de l'ONU Le thème de la responsabilité politique a été jugé particulièrement opportun dans le contexte mondial actuel
Une réunion du Groupe consultatif de la Commission UIP des Affaires des Nations Unies, qui donne des orientations de politique générale et indique quel soutien apporter	Contrôle parlementaire renforcé de la réforme de l'ONU Conclusions et recommandations parlementaires intégrées aux travaux de l'ONU	Un rapport annuel présenté à l'ONU Echos positifs et participation plus large des parlements aux travaux de la Commission UIP des Affaires des Nations Unies	Large diffusion du rapport annuel de la Commission UIP des Affaires des Nations Unies Engagement fort de l'ONU dans les travaux de la Commission et débats de fond renforçant la contribution des parlements aux mécanismes onusiens
Mission du Groupe consultatif de la Commission UIP des Affaires des Nations Unies tendant à évaluer la réussite de l'approche "Unis dans l'action", soit les efforts d'intégration des opérations de l'ONU sur le terrain	Meilleure connaissance des opérations de l'ONU sur le terrain et de leur réorganisation actuelle, entreprise en vue d'une meilleure efficacité générale et d'une plus grande adhésion aux plans de développement nationaux	Qualité du rapport final de la mission sur le terrain Au moins une proposition adoptée par la Commission UIP des Affaires des Nations Unies et présentée à l'ONU	Rapports complets, avec recommandations, à l'issue de la mission au Ghana et en Sierra Leone Conclusions reprises dans le Rapport du Secrétaire général sur l'interaction entre l'ONU, les parlements et l'UIP
Suivi des sessions parlementaires tenues en 2010 à l'occasion des grandes Conférences internationales, en particulier le Sommet sur les OMD et la Conférence internationale sur le climat	Meilleure connaissance des dossiers et suivi parlementaire plus significatif Contribution des parlements à la formulation et la mise en œuvre de solutions	Echos positifs sur les initiatives parlementaires	15 parlements ont fait des commentaires positifs sur les résultats de la Réunion parlementaire de Cancún sur les changements climatiques. Plusieurs d'entre eux étaient favorables à la proposition de réduire l'empreinte carbone des parlements

Objectif 3 : *Mettre au point un programme de coopération avec les institutions financières internationales et continuer de développer les relations avec les fondations et les groupes de réflexion susceptibles d'appuyer les activités de l'UIP*

<i>Activité ou produit</i>	<i>Effets</i>	<i>Indicateurs de réussite</i>	<i>Résultats obtenus</i>
Efforts tendant à établir une communication et des relations de coopération régulières avec la Banque mondiale et le Fonds monétaire international	Débuts d'une dimension parlementaire dans les institutions financières internationales	Une activité commune Participation des IFI à au moins deux réunions ordinaires de l'UIP	Etude conjointe réalisée par l'UIP, la Banque mondiale et le FMI sur le contrôle parlementaire du financement du développement
Recherche de nouvelles occasions de coopérer avec des fondations et des groupes de réflexion qui puissent financer des activités de l'UIP	Propositions de projet spécifiques à réaliser dans divers domaines en coopération avec des partenaires extérieurs Des groupes de réflexion reconnus participent davantage aux activités de l'UIP, notamment sur le terrain	Une initiative nouvelle Participation régulière aux auditions et aux réunions-débats organisées pendant les assemblées de l'UIP	Participation accrue de groupes de réflexion aux activités et réunions de l'UIP, en particulier à l'Audition parlementaire aux Nations Unies Dialogue rapproché avec des groupes de réflexion à l'élaboration de la première édition du <i>Rapport parlementaire mondial</i>

IV. PROGRAMMES

Paix et sécurité

Objectif général

Renforcer la contribution des parlements à la paix en contribuant à instaurer un cadre propice au dialogue et à l'intégration dans l'institution parlementaire et en favorisant l'implication du Parlement dans les dossiers de sécurité nationale et régionale, et dans les initiatives de réconciliation.

Objectif 1 : *Améliorer la participation des parlements à la réconciliation nationale, notamment par la promotion du dialogue et d'un système de prise de décision sans exclusive au sein de l'Institution.*

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
Poursuite du projet sur la réconciliation destiné aux parlements des pays d'Afrique anglophone, avec des séminaires nationaux et une assistance à la mise en œuvre des programmes d'actions nationaux	(pour toutes les activités répertoriées dans la colonne de gauche) Sensibilité accrue à la justice de transition et connaissance des écueils que les parlements pourraient rencontrer sur le chemin de la réconciliation	(pour toutes les activités répertoriées dans la colonne de gauche) Davantage de débat au Parlement Mesures législatives visant à créer des commissions Vérité et Réconciliation ou autres instances analogues	Projet arrêté faute de financement La version finale d'un Code de déontologie pour parlementaires a été présentée et débattue au Parlement sierra-léonais. Plusieurs visites multipartites ont été organisées dans des circonscriptions de la Sierra Leone, dans le cadre des efforts de réconciliation
Extension du projet susmentionné à d'autres parlements africains, dans un premier temps avec l'organisation d'un séminaire régional sur le processus de réconciliation, les mécanismes de justice de transition et les processus politiques sans exclusive	Plus grande implication des parlements dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des mécanismes de justice de transition Connaissance accrue des exigences pour reconstruire des sociétés viables, ainsi que du rôle et de la responsabilité du Parlement dans le processus de réconciliation,	Mise en œuvre des recommandations de ces commissions, en particulier quant à la réforme des institutions et à l'indemnisation des victimes Intégration dans la législation nationale des recommandations de la commission Réconciliation et	Absence de financement

<p>Séminaires nationaux de suivi (de trois jours) sur la réconciliation pour les parlements de trois pays au plus ayant souhaité, lors du séminaire régional, travailler avec l'UIP à l'adoption et la mise en œuvre d'un programme d'action parlementaire national</p>	<p>notamment au moyen de réformes institutionnelles contribuant à éviter de nouveaux conflits</p> <p>Collaboration accrue entre le Parlement et les autres intervenants, notamment la Commission nationale des droits de l'homme et la Commission réconciliation et vérité, ainsi que la société civile</p> <p>D'une manière générale, plus grande implication des parlements dans les processus de réconciliation nationale, notamment par davantage de concertation et de dialogue avec toutes les parties prenantes à l'intérieur et à l'extérieur du Parlement</p>	<p>Vérité</p> <p>Participation aux séminaires régionaux et nationaux; nombre de femmes présentes</p>	<p>Absence de financement</p>
<p>Aider les parlements à traiter les questions politiques et institutionnelles posant problème et à créer un cadre inclusif pour la prise de décision et le dialogue avec toutes les parties prenantes</p>	<p>Recul de l'exclusion au Parlement, qui devient donc plus représentatif</p> <p>Meilleur fonctionnement de l'Institution, notamment des processus de prise de décision</p> <p>Meilleure interaction entre les différents intervenants de l'Institution</p>	<p>Nombre de parlements demandant une assistance à l'UIP</p> <p>Nombre de parlements indiquant une prise de décision plus sereine suite à l'assistance reçue de l'UIP</p>	<p>Guinée-Bissau - L'UIP a aidé la commission de réconciliation pilotée par le Parlement à organiser une mission préparatoire et à participer à une conférence avec des ressortissants de Guinée-Bissau en Europe - juin 2011</p> <p>Maldives - Discussions en cours avec le Parlement. Parallèlement, l'UIP a dispensé des conseils pour la révision du projet de loi sur l'immunité du Majlis du peuple - octobre 2011</p> <p>Kenya - Accord établi avec le Parlement en vue d'aider à la révision du cadre juridique régissant le Parlement pour encourager une prise de décisions plus inclusive</p>
<p>Une conférence régionale visant à promouvoir l'échange d'expériences sur le dialogue généralisé et l'instauration de cadres de prise de décision sans exclusive</p>	<p>Conscience accrue de l'importance d'un dialogue sans exclusive et de la tolérance dans le processus politique démocratique</p> <p>Bonnes pratiques du Parlement pour assurer le dialogue et l'inclusivité</p>	<p>Participation à la conférence régionale; nombre de femmes présentes; informations reçues sur la mise en œuvre des recommandations</p>	<p>Activité non réalisée faute de financement</p>

Objectif 2 : Promouvoir le contrôle parlementaire du secteur de la sécurité

<i>Activité ou produit</i>	<i>Effets</i>	<i>Indicateurs de réussite</i>	<i>Résultats obtenus</i>
Deux séminaires régionaux sur le contrôle parlementaire du secteur de la sécurité	<p>Conscience accrue du rôle du Parlement dans le contrôle du secteur de la sécurité</p> <p>Meilleure appréhension des difficultés relatives à la sécurité que rencontrent les parlements de pays sortant d'un conflit et plus grande mobilisation pour y remédier</p> <p>Meilleure appréhension et contribution accrue des parlements à la médiation pour la paix</p>	Participation aux séminaires régionaux; nombre de femmes présentes; informations reçues sur la mise en œuvre des recommandations	Un séminaire régional a Bogotá (Colombie) auquel ont participé 50 parlementaires (dont 22 femmes) et un autre à Bamako (Mali), avec 60 parlementaires (dont huit femmes). Ces séminaires ont donné lieu à des débats et à l'élaboration de recommandations sur le renforcement du contrôle parlementaire du secteur de la sécurité
Production d'un guide sur la participation des parlements à la gouvernance du secteur de la sécurité au sortir d'un conflit	Meilleure appréhension des problèmes de sécurité dans les Etats sortant d'un conflit et de la contribution que peuvent apporter les Parlements	Projet de guide (la version définitive devrait être prête en 2012)	Absence de financement

Objectif 3 : *Promouvoir le dialogue sur la situation au Moyen-Orient et à Chypre*

<i>Activité ou produit</i>	<i>Effets</i>	<i>Indicateurs de réussite</i>	<i>Résultats obtenus</i>
Réunions du Comité sur les questions relatives au Moyen-Orient et du Groupe de Facilitateurs concernant Chypre	Meilleure appréhension des défis actuels pour la paix et la réconciliation dans ces régions, dialogue accru entre les parties et implication plus forte de la communauté parlementaire internationale	Participation aux réunions; nombre de hauts responsables rencontrés; informations reçues sur la mise en œuvre des recommandations	Une séance de dialogue du Comité sur les questions relatives au Moyen-Orient; débat et suivi d'excellente qualité

Développement

Objectif général

Renforcer la contribution des parlements au développement ainsi qu'à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement.

Objectif 1 : Incorporer les OMD dans les travaux des parlements

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
Assurer le suivi de l'étude de 2010 sur les commissions parlementaires en suivant l'évolution de nouvelles commissions (2 pays en Afrique subsaharienne)	(applicables généralement aux activités énumérées dans la colonne de gauche) Les parlements participent plus activement à la réalisation des OMD Les parlements participent à l'élaboration des programmes nationaux sur les questions de développement et sont en mesure d'effectuer des comparaisons avec les objectifs fixés dans le cadre des OMD	Identification du mode opératoire des OMD dans au moins 25 pays	Ni personnel, ni financement
Assurer un contrôle parlementaire des rapports/plans nationaux sur les OMD dans au moins 10 parlements		Nombre de rapports révisés	Idem
Table ronde régionale au sein des parlements sur "Les manières de travailler avec les OMD" et assurer le suivi au Sommet 2010 sur les OMD		Nombre de parlements participant aux tables rondes	Idem
Création d'un réseau virtuel de parlementaires participant à la réalisation des OMD afin de partager les meilleures pratiques et s'épauler mutuellement		Nombre de parlementaires faisant partie des réseaux virtuels d'entraide concernant les parlementaires et les OMD	Idem

Objectif 2 : Encourager les parlements à adopter un rôle plus dynamique dans le contrôle de l'aide au développement

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
Assurer la participation et la contribution des parlements aux résultats du quatrième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide à Busan	Les résultats du quatrième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide reflètent bien les préoccupations des parlements	La mesure dans laquelle les préoccupations des parlements sont reflétées dans les résultats du Forum des Nations Unies pour la coopération en matière de développement et du Groupe de travail de l'OCDE/du CAD sur l'efficacité de l'aide, en particulier dans les résultats du quatrième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide	Réunion parlementaire organisée lors du Forum de haut niveau. Le document final du Forum reprend les suggestions formulées par l'UIP au nom des parlements. L'UIP a été invitée à remplir le rôle de représentation des parlements dans le Groupe intérimaire de l'après-Busan L'UIP a participé à deux colloques préparatoires, au Mali et au Luxembourg, en vue de la session 2012 du DCF. Interaction accrue avec les parlementaires dont les avis ont été repris dans les comptes rendus analytiques
Participer au Groupe de travail de l'OCDE/ CAD sur l'efficacité de l'aide (quatre réunions) et, en particulier, à ses activités sur l'appropriation et la responsabilité démocratiques	Les parlements sont habilités à s'acquitter de leur rôle conformément à ce qui a été établi par la Déclaration de Paris et le Programme d'action d'Accra	Participation active du Secrétariat aux réunions	L'UIP a participé aux réunions et apporté une contribution. Elle a continué à co-présider le groupe de travail sur la responsabilité nationale qui a élaboré des lignes directrices utilisées par la suite dans le document final de Busan

<p>Développer des activités pour aider les parlements de pays dépendants de l'aide à jouer un rôle dynamique dans les discussions et les décisions concernant le développement et l'aide au développement, sur la base des recommandations contenues dans quatre études de cas sur la participation des parlementaires à l'aide au développement. Un accent sera mis sur la région Asie-Pacifique, où l'UIP est déjà active à travers une facilité pour développer les capacités en vue d'un développement efficace (CDDE)</p>	<p>Les parlements sont des membres actifs de mécanismes pertinents de coordination de l'aide dans les pays, ont un meilleur accès aux informations concernant l'aide, et sont en mesure d'influencer les politiques nationales en matière d'aide</p>	<p>Nombre de parlementaires qui recourent activement au Document d'orientation de l'UIP-CDDE sur l'efficacité de l'aide (2010) Nombre de parlementaires qui auront tiré profit des activités de renforcement des capacités devant être planifiées avec le CDDE et d'autres partenaires (notamment en Afrique)</p>	<p>Absence de financement</p>
<p>Participation à l'enquête mondiale des Nations Unies sur la responsabilité mutuelle en collaboration avec le l'ONU/DAES et le PNUD</p>	<p>Les parlements sont davantage en mesure de superviser la formulation et la mise en œuvre de plans et de programmes de développement, et parviennent à mieux comprendre le fonctionnement de l'aide à l'intérieur des pays</p>	<p>Nombre de parlementaires ayant réalisé des progrès du point de vue de leur capacité à exiger des gouvernements et des bailleurs de fonds qu'ils rendent des comptes</p>	<p>L'UIP a facilité la participation des parlements à l'enquête mondiale</p>

<p>Examen de la législation qui autorise les parlements à donner leur aval à des accords d'emprunt conclus entre le Gouvernement et les institutions de Bretton Woods (IBW), et mise en commun des pratiques avec d'autres parlements; l'examen portera également sur les pratiques parlementaires consistant à inviter les représentants des IBW à participer aux auditions formelles des commissions sur les DRSP, les accords d'emprunt, etc.</p> <p>Etude d'évaluation de la participation de deux parlements à l'élaboration et à la supervision des DRSP de leur pays, et reproduction des meilleures pratiques au sein d'autres parlements</p>	<p>Autonomisation des parlements vis-à-vis des institutions de Bretton Woods à l'intérieur des pays</p> <p>Acquisition de savoirs institutionnels (UIP) sur la façon dont les parlements interagissent réellement avec les IBW dans leur propre pays</p> <p>Elaboration par l'UIP de recommandations de politique claires à l'intention des IBW sur la manière d'impliquer les parlements à l'intérieur des pays</p>	<p>Nombre de pays effectivement retenus pour les activités</p> <p>Qualité des informations obtenues, et la mesure dans laquelle l'UIP aura pu les partager avec les parlements du monde entier</p>	<p>Données recueillies et traitées pour 50 parlements, en collaboration avec la Banque mondiale et le FMI. Rapport en cours de finalisation pour distribution en 2012</p>
---	--	--	---

Objectif 3 : Encourager les parlements à s'engager dans l'élaboration de politiques en matière de VIH/sida et renforcer le contrôle parlementaire des politiques sur le VIH/sida, le paludisme et la tuberculose

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
<p>Cœuvrer pour changer les lois répressives et discriminatoires relatives au VIH/sida</p>	<p>Meilleure sensibilisation des parlements et des parlementaires aux interventions en matière de VIH/sida fondées sur les droits humains et des données factuelles</p> <p>Débat parlementaire plus nourri sur l'impact des lois punitives et discriminatoires sur la riposte au VIH</p> <p>Amélioration de la législation en vigueur pour protéger les droits humains et accélérer la mise en place de programmes et de services efficaces en matière de VIH</p> <p>Les parlementaires dénoncent la stigmatisation et la discrimination, l'inégalité entre les sexes et les autres facteurs clés dans l'épidémie du VIH, et demandent aux gouvernements de prendre des mesures</p>	<p>Nombre de lois promulguées ou réformées dans le but de protéger les droits humains et accélérer la mise en place de programmes et de services efficaces relatifs au VIH</p>	<p>L'UIP a organisé des réunions et des réunions-débat en marge de la Réunion de haut niveau de l'ONU sur le sida et de la 124^{ème} Assemblée de l'UIP, pour sensibiliser à la nécessité de modifier les lois répressives et discriminatoires</p> <p>Plusieurs réunions bilatérales et multilatérales ont également été organisées avec les dirigeants des parlements de pays imposant de telles restrictions</p> <p>Le Conseil directeur de l'UIP a adopté une déclaration dans laquelle il renouvelle son appel à tous les pays à lever toutes les interdictions de voyage visant les personnes vivant avec le VIH</p>

<p>Organiser des sessions de formation aux niveaux national et régional afin d'aider les parlements individuels à traduire les engagements pris dans la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida et la Déclaration politique sur le VIH/sida en un cadre législatif solide</p> <p>Session de formation sur la réforme des lois relatives au VIH dans au moins 3 pays (Europe de l'Est et Asie centrale)</p> <p>Session de formation régionale pour les pays confrontés à des défis similaires en matière de réforme de la législation relative au VIH (au moins une région)</p> <p>Echanger des visites de travail sur les restrictions liées au VIH à l'entrée, au séjour et à la résidence (2 missions)</p>	<p>Une plus grande reconnaissance de la part des parlements, de meilleurs échanges d'informations, une meilleure coordination et une action renforcée sur les questions relatives au VIH</p> <p>Les parlementaires se familiarisent davantage avec les tendances et les politiques relatives au VIH au niveau international</p>	<p>Le rôle des parlements dans l'action contre le VIH/sida est largement reconnu, les parlementaires apportent leurs contributions lors de réunions organisées au niveau international</p> <p>Des activités relatives au VIH sont organisées régulièrement aux Assemblées et réunions de l'UIP</p> <p>Le Groupe consultatif rencontre régulièrement des décideurs et préconise un leadership renforcé en matière de VIH/sida</p>	<p>Il n'y a pas eu d'activités nationales ou régionales en raison des contraintes financières rencontrées par les parlements. Les Assemblées de l'UIP et autres conférences internationales ont été mises à profit au maximum pour les activités de renforcement des capacités</p>
<p>Renforcer le leadership parlementaire dans la riposte au VIH/sida à l'échelle mondiale</p> <p>Réunion parlementaire à l'occasion de l'Examen du VIH/sida des Nations Unies en 2011</p> <p>Visites de sensibilisation sur le terrain par le Groupe consultatif de l'UIP sur le VIH/sida</p>	<p>Renforcer le débat entre les parlements en ce qui concerne le VIH</p> <p>Les parlements prennent des dispositions pour mettre en place des organes parlementaires chargés du VIH/sida</p> <p>Une approche multisectorielle du VIH dans les parlements est adoptée et rationalisée</p>	<p>Nombre de parlements qui demandent que l'approche des "trois principes" soit appliquée à la coordination et à l'exécution de tous les programmes VIH, y compris ceux financés par l'aide internationale</p> <p>Nombre de parlements participant aux activités régionales</p> <p>Nombre d'organes parlementaires formels et informels qui s'occupent du VIH/sida</p> <p>Collaboration plus fréquente avec des parlementaires actifs dans la lutte contre le VIH</p>	<p>Nouvelle composition du Groupe consultatif de l'UIP sur le VIH/sida</p> <p>L'UIP et l'ONUSIDA ont envoyé une lettre aux parlements à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le sida dans laquelle les deux organisations sollicitent un soutien confirmé et le leadership des parlements sur le VIH/sida</p>

<p>Renforcer le contrôle de l'aide au développement et des crédits budgétaires pour le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme</p> <p>Tables rondes sur l'efficacité de l'aide des fonds pour le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme. Parmi les participants figureront des bailleurs de fonds, des parlementaires et des experts en développement sur l'aide à la santé (OMD 6 en particulier)</p>	<p>Conscience plus vive du rôle des parlements dans le contrôle du financement international de la santé</p> <p>Les parlements jouent un rôle plus efficace dans les stratégies nationales et les processus budgétaires pour le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme</p> <p>Augmentation des crédits budgétaires affectés à la promotion des programmes sur le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme, et à leur supervision</p>	<p>Les parlements contrôlent si les dépenses en matière d'aide pour le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme sont conformes aux priorités nationales</p> <p>Augmentation des contributions parlementaires au processus budgétaire en ce qui concerne les programmes pour le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme</p>	<p>Absence de financement.</p> <p>Idem</p>
<p>Développer les ressources en information</p> <p>Production de dossiers éducatifs et de sensibilisation qui soient succincts et accessibles, sur la base du Guide pratique pour les parlementaires intitulé <i>Agir contre le VIH et le SIDA</i></p> <p>Elargissement de la base de données de l'UIP sur les parlementaires et les organes parlementaires qui s'occupent du VIH/sida</p>	<p>Les ressources humaines des parlements du monde entier sont identifiées et mises à profit</p>	<p>Nombre de dossiers distribués</p> <p>Nombre de versions nationales produites</p>	<p>Deux guides ont été produits en anglais et en français : "Mettre le droit au service de la riposte au VIH" et "Libérer la prochaine génération du VIH : mettre fin à la transmission verticale du VIH". Ils seront officiellement présentés à la 126^{ème} Assemblée de l'UIP.</p> <p>Les bases de données ont continué à être enrichies. Elles renferment des informations sur 49 instances parlementaires traitant du VIH/sida dans 40 pays, ainsi que les coordonnées des personnes chargées de la question du VIH/sida dans 111 parlements.</p>

Objectif 4 : *Etendre l'action parlementaire pour que soient atteints les OMD 4 et 5 sur la santé maternelle et la survie de l'enfant*

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
<p>Activités dans trois parlements nationaux par an (séminaires, séances d'information, mise à disposition d'experts, visites d'échanges parlementaires, etc.)</p>	<p>Renforcement de l'action parlementaire en vue d'atteindre les OMD 4 et 5</p> <p>Augmentation des crédits budgétaires affectés à la promotion et au suivi des OMD 4 et 5</p>	<p>Nombres d'activités ayant eu lieu</p> <p>Nombre de participants</p> <p>Initiatives prises par les parlements</p> <p>Affectation de crédits budgétaires</p>	<p>Deux réunions sur la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant au Kenya et en Ouganda</p> <p>L'UIP a facilité la participation de trois parlements au lancement du Rapport de la Commission de l'information et de la redevabilité pour la santé de la femme et de l'enfant lors de l'Assemblée mondiale de la santé</p> <p>Elle a organisé une réunion d'information pour le Parlement du Kenya, sous la conduite d'un membre du Groupe d'examen d'experts indépendant de l'OMS</p> <p>Elle a concouru à établir un dialogue entre le Parlement du Kenya et de hauts représentants du Ministère de la santé publique et de l'assainissement. Cette réunion a été essentielle pour la coopération future sur la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant.</p>
<p>Production d'études de cas</p> <p>Inventaire et diffusion des meilleures pratiques</p> <p>Manifestations et réunions organisées lors des Assemblées de l'UIP pour sensibiliser les esprits et suivre les progrès accomplis</p> <p>Outils conçus pour soutenir l'action parlementaire aux niveaux national et mondial</p>	<p>Parlements alertés et plus actifs</p> <p>Suivi des progrès et sujets difficiles abordés</p>	<p>Nombre de participants aux manifestations</p> <p>Nombre d'études de cas produites</p>	<p>Les documents essentiels sur la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant ont été distribués aux parlementaires présents aux Assemblées de l'UIP en 2011, aux réunions spécialisées au Kenya et en Ouganda et à un certain nombre d'autres réunions auxquelles ont participé des parlementaires et d'autres personnes travaillant dans ce domaine et dans celui du développement</p> <p>L'UIP a rédigé et diffusé une déclaration en faveur de la Stratégie mondiale pour la santé des femmes et des enfants</p> <p>Elle a produit trois documents d'information sur la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant à l'usage des parlementaires</p>

Objectif 5 : *Accroître la contribution des parlements à une meilleure gouvernance dans les pays les moins avancés et l'apport des parlements à la quatrième Conférence sur les PMA*

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
Poursuivre la collecte et l'analyse d'informations sur l'apport parlementaire au Programme d'action de Bruxelles (PAB)	Meilleure connaissance du PAB dans les parlements, qui participent davantage à sa mise en œuvre, en particulier dans les domaines de la bonne gouvernance et du renforcement des capacités	Nombre de groupes focaux spécialement créés dans les parlements des PMA pour donner suite au PAB	Désignation de points focaux par 22 parlements de PMA sur 44 et un parlement d'un autre pays Publication d'une note d'orientation sur les mécanismes institutionnels destinés à garantir que les engagements énoncés dans le Programme d'action d'Istanbul (PAI) soient pris en compte dans l'ensemble du travail du Parlement Elaboration d'un plan d'action parlementaire type pour la mise en œuvre du PAI
Organisation d'une réunion parlementaire lors de la quatrième Conférence sur les PMA en 2011	Contribution plus nourrie des parlements à la préparation de la quatrième Conférence sur les PMA aux niveaux national, régional et mondial	Nombre de parlements de PMA signalant qu'ils participent ou ont participé au Forum parlementaire	Ont participé au Forum parlementaire : 160 parlementaires de 55 pays Reconnaissance internationale du rôle des parlements dans l'action en faveur des PMA - diverses références aux parlements dans le PAI, ainsi que dans différentes déclarations et résolutions de l'ONU

Objectif 6 : *Offrir un cadre organisationnel ciblé et orienté vers l'action pour les travaux menés par l'UIP dans le domaine du climat, en mettant en particulier l'accent sur le contrôle du processus de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques*

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
Création d'un organe de l'UIP chargé de la réponse parlementaire au réchauffement mondial et aux changements climatiques	Elaboration d'une stratégie efficace, coordination des initiatives parlementaires, actions conjointes avec d'autres organisations internationales et assemblées parlementaires concernées	Organisation de la première session de l'organe, approbation d'un plan d'action, attribution des responsabilités	Absence de financement. Création reportée

Participation régulière des représentants de l'UIP aux sessions des organes subsidiaires de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)	Informations de première main sur l'état d'avancement des pourparlers mondiaux sur le climat, contacts avec des négociateurs gouvernementaux	Des délégations d'observateurs de l'UIP prennent part à un tiers au moins des sessions ordinaires des organes subsidiaires de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques	L'UIP a été représentée à l'une des trois principales réunions des organes subsidiaires de la CCNUCC
Organisation d'une réunion parlementaire lors de la dix-septième session de la Conférence des Parties (Afrique du Sud, fin 2011)	Contribution parlementaire active aux délibérations de la session, suivi aux niveaux national et international	Nombre de parlements participant à la réunion, débat de fond, influence sur les pourparlers de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques	Un nombre record de délégués (275), dont 17,5 % de femmes, ont pris part à la Réunion parlementaire tenue à Durban à l'occasion de la COP17/CMP7 La présence de parlementaires a eu un impact plus marqué dans les instances où ils faisaient partie de la délégation nationale aux négociations sur les changements climatiques

Objectif 7 : Renforcer la capacité des parlements à traiter des questions du commerce international et à suivre les négociations de l'OMC par le biais de la Conférence parlementaire sur l'OMC

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
Tenue d'une session de la Conférence parlementaire sur l'OMC, soit isolée, soit à l'occasion d'une réunion majeure de l'OMC	Dialogue approfondi entre parlementaires et négociateurs de l'OMC tendant à donner plus de transparence externe aux travaux de l'OMC et à imprimer une impulsion politique aux négociations du Cycle de Doha	Nombre de parlements représentés à la session, document final traitant de questions de fond, influence sur les négociations de l'OMC	Pour la première fois, la session 2011 de la Conférence s'est tenue dans les locaux de l'OMC, rapprochant ainsi la contribution des parlements des négociations commerciales internationales. Y ont participé 293 délégués (dont 7,7 % de femmes) Le compte rendu et le document final de la réunion ont été largement distribués. Ils ont servi de base à la déclaration politique présentée par l'UIP et le Parlement européen (coorganisateurs de la Conférence parlementaire) à la Conférence ministérielle de l'OMC
Deux réunions du Comité de pilotage de la Conférence, dont l'une au moins est accueillie par l'UIP	Elaboration d'une stratégie efficace vis-à-vis de l'OMC et sa mise en œuvre lors des séances plénières de la Conférence et d'activités connexes	Assistance nombreuse, débat de fond, décisions intelligentes	Deux sessions du Comité de pilotage ont eu lieu dans les locaux de l'UIP. Elles ont été bien suivies et ont permis de préparer la Conférence parlementaire et son suivi
Réunion parlementaire organisée par l'UIP dans le cadre du Forum public annuel de l'OMC	Contribution parlementaire active aux délibérations de cette manifestation de l'OMC bien connue du public	Les parlementaires sont nombreux à y assister et viennent d'Europe mais aussi d'autres pays	Une réunion-débat parlementaire sur le commerce des ressources naturelles a été organisée dans le cadre du Forum public annuel de l'OMC. Cette réunion a été l'une des plus suivies du Forum

Renforcement des capacités des parlements

Objectif général

Guidé par les critères universellement admis pour parlements démocratiques, tels que présentés dans *Parlement et démocratie au vingt-et-unième siècle : guide des bonnes pratiques*, l'objectif général sera de renforcer la capacité des parlements et, ce faisant, de les aider à exercer plus efficacement leurs rôles représentatif, législatif et de contrôle, et à se trouver mieux à même de pousser de l'avant la démocratisation, la résolution des conflits et la consolidation de la paix.

Objectif 1 : Renforcer la capacité des parlements de s'acquitter de leurs fonctions constitutionnelles – légiférer, contrôler l'action gouvernementale et représenter les citoyens – en leur offrant assistance technique, ateliers ou séminaires, et autres activités connexes

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
Appui apporté aux parlements nationaux pour réaliser des évaluations de leurs besoins en vue de la définition de projets d'assistance, et des auto-évaluations de leur fonctionnement en vue d'une amélioration	Nombre accru de parlements ayant analysé leurs besoins et reçu des recommandations relatives à leur réforme et à leur développement	Nombre de parlements demandant une assistance Au minimum trois évaluations des besoins effectuées	Trois missions d'évaluation des besoins ont été menées, comme suit : Colombie - Evaluation des besoins en vue d'une révision du fonctionnement du Parlement et du régime de sanctions s'appliquant aux parlementaires et à leur travail. La mission a formulé des recommandations pour édifier une institution parlementaire solide et crédible et renforcer la protection juridique de ses membres. Le projet de rapport ainsi que les recommandations ont été présentés aux dirigeants politiques, débattus et finalisés lors d'une mission de suivi, en novembre 2011 Egypte - Un atelier d'évaluation des besoins a été organisé en Egypte, avec la participation de membres de l'encadrement administratif du Parlement et des représentants du Gouvernement impliqués dans le processus de transition. Il y a été question des besoins de renforcement des capacités pour la rédaction de la Constitution, l'apprentissage des nouveaux parlementaires, les procédures parlementaires et le renforcement de l'administration parlementaire Ouganda - Le Parlement a demandé à l'UIP de l'aider à s'évaluer. Ce projet est programmé pour le premier trimestre 2012 Sierra Leone - La mission d'évaluation des besoins a formulé des recommandations pour répondre aux besoins du Parlement en matière de TIC

Soutenir l'exécution de projets d'assistance technique aux parlements avec des partenaires	Renforcer la capacité des parlements et l'aptitude à mieux exercer leurs fonctions représentatives, législatives et de contrôle	Au moins 10 activités organisées dans le cadre des différents projets	<p>Afghanistan - L'UIP et le PNUD ont organisé un séminaire d'orientation à l'intention des parlementaires nouvellement élus</p> <p>République démocratique du Congo - Formation à l'enregistrement des délibérations au moyen des nouvelles technologies de l'information</p> <p>Guinée-Bissau - L'UIP et le PNUD ont :</p> <ul style="list-style-type: none"> i) évalué les besoins des services chargés de l'enregistrement des délibérations parlementaires, ii) aidé le Parlement à définir ses programmes de travail pour 2011 à 2015 sur la base de son plan stratégique, iii) organisé un séminaire sur les outils de contrôle à la disposition des parlementaires (y compris la budgétisation-genre et le contrôle du secteur de la sécurité), et iv) organisé un audit de l'administration parlementaire à la suite duquel ils ont fait des propositions pour moderniser l'administration parlementaire.
--	---	---	---

Objectif 2 : Promouvoir l'exercice de la responsabilité parlementaire concernant les institutions de gouvernement, par l'amélioration de la fonction de contrôle

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
Un séminaire régional sur le contrôle parlementaire et l'exercice de la responsabilité afin de renforcer les liens entre les parlements nationaux et les institutions nationales qui contribuent à l'exercice responsable du pouvoir (à savoir institutions suprêmes de vérification ou cour des comptes, inspection générale, commissaires aux comptes et médiateurs)	Conscience plus aiguë du rôle du Parlement en matière de contrôle Meilleure connaissance des pratiques et des outils du contrôle parlementaire, y compris une étude UIP-WBI sur les mécanismes du contrôle parlementaire Meilleure compréhension et interaction, et coopération accrue entre les parlements et les institutions qui contribuent à l'exercice de la responsabilité au niveau national	Participation au séminaire régional; nombre de femmes participantes Retour d'information sur les suites données aux recommandations	Absence de financement

Objectif 3 : Promouvoir le partenariat et la sensibilisation aux activités de l'UIP

<i>Activité ou produit</i>	<i>Effets</i>	<i>Indicateurs de réussite</i>	<i>Résultats obtenus</i>
Représentation de l'UIP lors des réunions touchant à la démocratie	Meilleure connaissance du rôle de l'UIP dans le renforcement des parlements et dans la promotion de la démocratie en général	Représentation de l'UIP dans au moins trois réunions portant sur la démocratie	Participation à différentes manifestations : i) Conférence de Wilton Park sur les médias et la démocratie ii) réunion des signataires de la Déclaration de principes applicables à l'observation internationale des élections iii) ouverture du Centre arabe de recherche parlementaire à Beyrouth (Liban); et iv) Forum parlementaire de la Communauté des démocraties, au Parlement européen
Nouer une coopération plus étroite avec les partenaires, et établir de nouveaux liens dans le domaine de la promotion de la démocratie	Liens renforcés avec certains partenaires	Nombre de manifestations avec des partenaires	La plupart des activités de l'UIP touchant à la démocratie se font avec le concours de l'un ou l'autre de ses nombreux partenaires (Institut de la Banque mondiale, PNUD, ONUSIDA, UNICEF, PMNCH, OMS, UE, Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, Club du Sahel, Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques (IFLA), Expert indépendant des Nations Unies sur les questions relatives aux minorités, Université Monash, Centre pour le contrôle démocratique des forces armées - Genève, Parlement de la CEDEAO, OSCE, Conseil de l'Europe, Bureau du Haut-Représentant des Nations Unies sur les pays les moins avancés, Banque mondiale, OCDE, Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH, etc.)

Objectif 4 : Mobiliser un soutien pour les activités de l’UIP et obtenir des financements opportuns et prévisibles permettant une planification appropriée de celles-ci

<i>Activité ou produit</i>	<i>Effets</i>	<i>Indicateurs de réussite</i>	<i>Résultats obtenus</i>
Contacts réguliers et systématiques avec les donateurs, fondés sur la crédibilité et la transparence	Coopération étroite et constructive avec un groupe de donateurs dévoués à l’UIP	Les donateurs expriment leur confiance en l’UIP	Le travail de l’UIP a été passé en revue lors de consultations avec les donateurs. Il en est ressorti un fort soutien des donateurs qui ont souscrit à l’idée de fonds à affectation libre
Mise à jour du plan mobile sur trois ans de l’UIP et de sa présentation aux donateurs Etablissement et soumission aux donateurs de propositions sur mesure Arrangements de partenariat renouvelés avec les donateurs actuels élaborés et négociés, et nouveaux partenariats avec des donateurs potentiels engagés	Davantage de financements volontaires des activités de l’UIP, apportés avec stabilité et prévisibilité	Arrangements de financement renouvelés et nouveaux conclus avec des donateurs, sur la base d’une volonté de soutien d’une large gamme d’activités	Les accords ont été renouvelés avec IrishAid et l’ASDI. Pour la première fois, USAID a conclu un accord de financement avec l’UIP. Des contacts prometteurs ont été établis avec NORAD. PMNCH et World Vision International ont continué à fournir un appui financier et humain. Des accords de financement indépendants ont été signés avec le PNUD pour la mise en œuvre d’activités nationales
Etablissement et soumission en temps utile de rapports sur l’exécution des activités et l’utilisation des fonds	Les donateurs reconnaissent que l’argent apporté à l’UIP a constitué un bon investissement	Les rapports sont approuvés et les donateurs satisfaits de leur contenu et de leur présentation	Rapports remis en temps voulu. Les donateurs en ont apprécié la qualité. Des recommandations utiles ont été faites pour améliorer la conception et la reddition de comptes sur les projets

Recherche et normes

Objectif général

Apporter des ressources de l'ordre de la connaissance aux parlements, aux étudiants et aux organismes qui travaillent avec les parlements, y compris des informations faisant autorité sur le rôle, la composition et les méthodes de travail des parlements nationaux, et sur les normes et directives internationalement admises relatives aux parlements, sur la base des pratiques reconnues comme optimales.

Objectif 1 : Promouvoir la connaissance des parlements

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
Entretien et développer la base de données PARLINE sur les parlements nationaux	Les parlements, les étudiants et les organismes qui travaillent avec les parlements ont accès à une information complète et faisant autorité sur les parlements	PARLINE : couverture à 95 % pour les modules principaux; réduction annuelle de 10 % des lacunes de couverture pour les autres modules Accroissement annuel de 10 % de l'utilisation de PARLINE Réponse à 100 demandes d'information	PARLINE : couverture à 95 % pour les modules principaux Il n'y a pas eu de mises à jour majeures sur les autres modules, PARLINE étant en cours de refonte Augmentation de 2,9 points des consultations de l'interface française et de 4,5 points des consultations de l'interface anglaise. Soit une augmentation totale de 3,7 points Des réponses ont été envoyées à une centaine de demandes d'information
Etablir de nouveaux partenariats pour améliorer la base de données PARLINE sur les parlements nationaux	Développement durable à long terme de la base de données PARLINE	Mise en œuvre avec succès du plan de développement durable à long terme de PARLINE	Examen de PARLINE terminé. Mise en œuvre du plan programmée pour 2012, en parallèle avec la refonte complète du site web
Publication de la <i>Chronique des élections parlementaires</i>	Les parlements, les étudiants et les organismes qui travaillent avec les parlements ont accès à une information complète et faisant autorité sur les parlements	Parution pour le 1 ^{er} juin 2011	Publiée en août
Publication du <i>Répertoire mondial des parlements</i>	Les parlements, les étudiants et les organismes qui travaillent avec les parlements ont accès à une information complète et faisant autorité sur les parlements	Parution pour le 1 ^{er} février 2011	Publiée dans les délais

Publication du <i>Panorama des élections législatives</i>	Les parlements, les étudiants et les organismes qui travaillent avec les parlements ont accès à une information complète et faisant autorité sur les parlements	Parution pour le 1 ^{er} avril 2011	Publiée dans les délais
Acquisition de ressources documentaires	Le Secrétariat de l'UIP est informé des faits nouveaux pertinents relatifs aux parlements	Exécution efficace du budget relatif aux ressources documentaires	Informations recueillies conformément aux prévisions
Promotion de l'utilisation des archives de l'UIP	Les chercheurs peuvent consulter en ligne les comptes rendus des Conférences de l'UIP	Objectif : 50 demandes reçues en 2011	Les archives n'ont pas encore été mises en ligne, dans l'attente de la refonte du site web. Dix demandes ont été reçues et traitées en 2011

Objectif 2 : *Elaborer des normes, des directives et des principes de bonne pratique pour améliorer la performance parlementaire*

<i>Activité ou produit</i>	<i>Effets</i>	<i>Indicateurs de réussite</i>	<i>Résultats obtenus</i>
Promouvoir les critères d'un parlement démocratique tels que présentés dans <i>Parlement et démocratie au vingt-et-unième siècle : guide des bonnes pratiques</i> et <i>Evaluer le Parlement : outils d'auto-évaluation à l'intention des parlements</i>	Les parlements utilisent les outils d'auto-évaluation élaborés par l'UIP pour améliorer leur performance Les critères établis par l'UIP sont de mieux en mieux admis par les parlements et les organismes qui collaborent avec eux	Une auto-évaluation facilitée par l'UIP en 2011 L'usage des outils d'auto-évaluation est systématisé dans le travail d'assistance technique de l'UIP	Il n'y a pas eu d'accompagnement d'autoévaluations en 2011. Des demandes d'informations ont été reçues des parlements de l'Afrique du Sud et de l'Ouganda
Critères pour parlements démocratiques : utilisation des outils d'auto-évaluation de l'UIP	Utilisation des outils d'auto-évaluation de l'UIP par les parlements pour améliorer leur performance	Auto-évaluations parlementaires fondées sur les outils de l'UIP. Objectif : cinq auto-évaluations	Voir plus haut
Publication d'un <i>Rapport mondial sur les parlements</i>	Rapport faisant autorité, novateur et de forte visibilité, sur l'état des parlements dans le monde	Parution au 15 septembre 2011	Publication reportée à avril 2012

Campagne vigoureuse de communication sur le <i>Rapport mondial sur les parlements</i>	Sensibilisation accrue aux principaux messages contenus dans le Rapport, via les médias et les parlements	Objectif : le lancement du Rapport est signalé et commenté dans au moins un des médias mondiaux et 30 grands médias nationaux	Reporté à 2012
Organisation d'une manifestation UIP-ASGP en octobre 2011	Les parlementaires, les Secrétaires généraux et le personnel parlementaire échangent des vues et des bonnes pratiques; le partenariat entre l'UIP et l'ASGP est renforcé	Nombre de participants Objectif : 150, dont 60 femmes	La Conférence sur le renforcement des capacités des parlements s'est tenue à Berne, en octobre. 153 inscrits (dont 46 femmes)
Recherche sur la conception, la réalisation et l'évaluation de programmes de renforcement des capacités en partenariat avec l'Université Monash (2009-11)	Méthodes améliorées pour la conception, la réalisation et l'évaluation du programme mené par l'UIP et ses partenaires	Réalisation opportune des produits du projet	Organisation d'une conférence sur le renforcement des capacités en partenariat avec l'ASGP
Participation aux activités du Centre mondial pour les TIC au Parlement, et à celles d'autres partenaires	L'UIP contribue aux manifestations liées à la pratique de la démocratie, et renforce ses liens avec des partenaires choisis	Nombre de participations à des manifestations Objectif : 3 en 2011	Une manifestation : le quatrième Forum parlementaire sur la société de l'information
Promouvoir l'inclusion au Parlement : représentation des minorités et des peuples autochtones au Parlement	Meilleure connaissance de la représentation des minorités ethniques et des peuples autochtones Capacité accrue des parlements de faire participer les minorités ethniques et les peuples autochtones	Nombre de parlements pour lesquels des données sont disponibles Objectif : 120 fin 2011 Nombre de parlements ayant reçu un appui Objectif : 2 en 2011	L'UIP détient des données sur 91 parlements Absence de financement pour l'appui aux parlements. Activité annulée

Objectif 3 : Célébration de la Journée internationale de la démocratie pour promouvoir le Parlement et la démocratie

<i>Activité ou produit</i>	<i>Effets</i>	<i>Indicateurs de réussite</i>	<i>Résultats obtenus</i>
Définir le thème et établir les documents de campagne pour aider les parlements à organiser des manifestations dans le cadre de la Journée internationale	Meilleure compréhension dans le public de ce que sont les parlements et la démocratie Les parlements profitent de la Journée internationale de la démocratie pour renforcer le dialogue avec les citoyens sur la démocratie	Nombre de parlements qui informent l'UIP des activités qu'ils organisent à cette occasion Objectif : 50 parlements Classement de la page web de l'UIP consacrée à la Journée internationale sur les principaux moteurs de recherche utilisés Objectif : les 10 premiers	Documents/Supports préparés et distribués aux parlements 33 parlements ont organisé des activités L'UIP se place en deuxième position sur Google dans les recherches intitulées "Journée internationale de la démocratie" (au 1 ^{er} février 2012)
Organisation d'une Conférence régionale sur la démocratie le 15 septembre de chaque année	Débat parlementaire à haut niveau sur l'état de la démocratie, conduisant à l'adoption de recommandations et d'orientations	Nombre des parlements participants Objectif : 75 % des parlements de la région où se tient la Conférence	Aucun financement n'a été reçu. Activité annulée

Droits de l'homme

Objectif général

Défendre les droits de l'homme des parlementaires et renforcer la contribution des parlements à la promotion et à la protection des droits de l'homme

Objectif 1 : Assurer le fonctionnement efficace du Comité des droits de l'homme des parlementaires

<i>Activité ou produit</i>	<i>Effets</i>	<i>Indicateurs de réussite</i>	<i>Résultats obtenus</i>
Organiser quatre sessions du Comité; deux seront tenues en même temps que l'Assemblée, les deux autres seront tenues séparément au Siège de l'UIP à Genève	Assurer le respect des droits de l'homme des parlementaires, en particulier de leur liberté d'expression, qui est nécessaire pour leur permettre d'exercer leur mandat parlementaire	Suivi des décisions du Comité Préparation opportune des rapports, y compris des missions sur place et préparation opportune des projets de décision	Le Comité a tenu quatre sessions. Il a examiné 87 cas concernant 390 parlementaires et adopté des décisions à ce sujet. Il a clos six cas et en a déclaré 20 autres recevables
Cinq missions d'observation de procès et deux missions sur place pour que le Comité recueille des informations de première main sur la situation des parlementaires	Disposer d'informations de première main sur les procès et leur conformité aux normes internationales; et possibilité de décisions mieux informées de la part du Comité	Niveau de coopération reçu des autorités nationales Exécution des recommandations	Le Comité a effectué une mission au sujet d'un cas confidentiel, ainsi que deux autres, l'une au Rwanda et l'autre au Burundi. Il a délégué trois missions d'observation à des procès, dont l'un concernait un parlementaire malaisien, qui a été acquitté par la suite
Un rapport annuel qui résumera les affaires publiques dont le Comité aura traité pendant l'année et présentera le travail du Comité	Ce rapport encouragera le parlementaire concerné Les parlements prendront des mesures plus actives de suivi, et le rapport servira d'outil de relations publiques	Nombre d'affaires résolues; nombre d'affaires portées devant le Comité Nombre d'initiatives de suivi par les parlements membres	Absence de financement

Objectif 2 : Renforcer la contribution des parlements à l'application des traités internationaux et régionaux et des mécanismes relatifs aux droits de l'homme

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
Organiser deux séminaires nationaux en Afrique pour examiner l'état de ratification des instruments et l'application des recommandations des organes conventionnels, en vue que soient adoptées des stratégies parlementaires nationales pour poursuivre les améliorations	<i>(Facteurs généralement valables pour les trois activités énumérées dans la colonne de gauche)</i> Renforcement de l'action consécutive aux recommandations des organes créés en vertu des traités et du Conseil de droits de l'homme, et par conséquent meilleure promotion et protection des droits de l'homme dans les pays en question	<i>(Facteurs ou indications généralement souhaitables pour les trois activités énumérées dans la colonne de gauche)</i> Rendre compte de manière opportune aux organes créés en vertu des traités et au Conseil des droits de l'homme Nombre de recommandations suivies d'effets	Absence de financement Idem
Tenir des séminaires nationaux de suivi et organiser des visites de terrain dans chaque pays pour évaluer ces stratégies	Traités relatifs aux droits de l'homme plus largement ratifiés	Degré de la participation parlementaire à l'établissement des rapports nationaux et à leur présentation aux organes susdits et au Conseil des droits de l'homme	Idem
Tenir un séminaire régional annuel à l'intention des parlementaires sur leur rôle dans l'Examen périodique universel du Conseil des droits de l'homme de l'ONU	Prise de conscience intensifiée du travail des organes relatifs aux traités de l'ONU, en particulier du CDH et du CDESC, ainsi que de l'Examen périodique universel	Nombre de ratifications et nombre de retraits de réserves aux traités relatifs aux droits de l'homme	Idem
Tenir un séminaire annuel pour les parlements dont le rapport national a été ou sera examiné par le Comité des droits de l'homme de l'ONU (CDH) et par le Comité de l'ONU des droits économiques, sociaux et culturels (CDESC)	Interaction accrue et plus fructueuse entre toutes les parties prenantes concernées par les droits de l'homme		Une quarantaine de parlementaires ont pris part au séminaire sur le droit au développement, organisé en collaboration avec le HCDH

Tenir une réunion annuelle à l'intention de membres des comités parlementaires des droits de l'homme sur l'application des principaux droits économiques, sociaux et culturels	Prise de conscience renforcée des implications légales des principaux droits économiques, sociaux et culturels, et des bonnes pratiques en matière d'application	Plus large adoption de sauvegardes juridiques, de systèmes appropriés de garantie des droits et de réparations efficaces en cas de violation de ces droits	
--	--	--	--

Objectif 3 : Prise de conscience accrue de questions spécifiques relatives aux droits de l'homme

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
<p>Séminaire régional sur la Convention relative aux droits des personnes handicapées (CRDPH) au Moyen-Orient</p> <p>Trois séminaires nationaux, y compris de suivi, en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale, pour faire connaître les principaux traités relatifs à la traite des personnes et établir des priorités pour l'action parlementaire</p>	<p>Davantage de suites données aux recommandations du Comité sur la CRDPH</p> <p>Plus large ratification de la Convention</p> <p>Prise de conscience accrue du travail du Comité</p> <p>Plus grand respect des droits de l'homme des personnes handicapées</p> <p>Prise de conscience accrue parmi les parlementaires de la réalité de la traite de personnes</p> <p>Création d'un cadre juridique pour faciliter les mesures et les politiques de lutte contre la traite de personnes</p> <p>L'action gouvernementale de lutte contre la traite est suivie, afin de protéger et de réinsérer les victimes de la traite</p> <p>Davantage de coordination régionale pour combattre la traite</p>	<p>Nombre de ratifications additionnelles de la Convention</p> <p>Rendre compte de manière opportune au Comité de la CRDPH</p> <p>Nombre de recommandations suivies d'effets</p> <p>Nombre de mesures et d'actions entreprises par les parlements</p> <p>Nombre de commissions parlementaires saisies de la traite de personnes</p> <p>Nombre de ratifications des traités internationaux sur la traite de personnes</p> <p>Incorporation dans la législation nationale des dispositions des traités internationaux sur la traite de personnes</p>	<p>Absence de financement</p> <p>Le séminaire organisé à Libreville (Gabon) a adopté un plan d'action en vue de réformes législatives et administratives. Conformément à ce plan, le Parlement a tenu en octobre un débat sur la révision du Code du travail</p> <p>Une visite sur le terrain et un séminaire de suivi ont été organisés au Togo et au Bénin. Le séminaire a débouché sur un accord entre chefs traditionnels et prêtres vaudou visant à encourager l'inscription des enfants à l'école plutôt qu'au couvent</p>

Objectif 4 : Renforcement de la contribution des parlements au droit international humanitaire (DIH)

<i>Activité ou produit</i>	<i>Effets</i>	<i>Indicateurs de réussite</i>	<i>Résultats obtenus</i>
<p>Appuyer les efforts des parlements en vue de la diffusion, de l'enseignement et de la prise en compte et de l'application plus larges du DIH</p> <p>Publication d'un manuel sur les personnes intérieurement déplacées (PID) en 2011</p>	<p>Représentation de l'UIP aux manifestations en faveur du DIH</p> <p>Détermination de mécanismes parlementaires concrets pour protéger les personnes déplacées et remédier à leur situation</p> <p>Action parlementaire accrue en faveur des enfants intérieurement déplacés</p>	<p>Représentation de l'UIP à deux manifestations liées au DIH</p> <p>Lancement du Guide et nombre d'exemplaires demandés</p> <p>Nombre de versions nationales produites et de lancements organisés au niveau national</p> <p>Nombre d'initiatives parlementaires liées aux problèmes traités dans le manuel</p>	<p>Le Comité chargé de promouvoir le droit international humanitaire (Comité DIH) a tenu une séance publique sur l'apatridie à l'occasion de la 124^{ème} Assemblée de l'UIP, dans le but de sensibiliser les parlementaires</p> <p>Absence de financement pour le manuel</p> <p>Un membre du Comité DIH a pris part à une conférence régionale sur les déplacés</p>

Droits de l'enfant

Objectif général

Pour mobiliser les parlements au sujet de la protection et du bien-être des enfants, l'UIP poursuivra son action de promotion des droits de l'enfant au niveau mondial, en insistant sur la lutte contre la violence à l'égard des enfants

Objectif 1 : *Soutenir les parlements dans leurs efforts pour traiter des principales questions relatives aux droits de l'enfant (telles que VIH/sida, éducation, et violence à l'égard des enfants)*

<i>Activité ou produit</i>	<i>Effets</i>	<i>Indicateurs de réussite</i>	<i>Résultats obtenus</i>
Séminaire régional annuel sur les droits de l'enfant et la violence à l'égard des enfants	Accès accru, pour les parlementaires, aux données, à la recherche et aux exemples régionaux de meilleures pratiques	Nombre de participants aux séminaires régionaux, sous-régionaux et nationaux	Un séminaire régional a été organisé en partenariat avec l'Assemblée nationale arménienne et l'UNICEF à l'intention des parlements de l'ECO/CEI
Deux séminaires sous-régionaux et/ou nationaux de suivi sur les droits de l'enfant et la violence à l'égard des enfants	Action parlementaire renforcée et plus ciblée sur les questions en cause	Nombre des outils adaptés et des études réalisées	La base de données sur la législation anti-MGF a été actualisée tout au long de l'année
Outils et études adaptés aux besoins régionaux sur les questions en cause	Prise de conscience renforcée, échange d'informations, coordination et action relative aux questions pertinentes touchant aux droits de l'enfant de la part des parlements nationaux et des organes parlementaires régionaux des régions concernées	Nombre des activités parlementaires régionales et nationales ciblées menées	
Base de données sur la législation existante dans ce domaine (par exemple sur la violence à l'égard des enfants, y compris la base de données existante de l'UIP sur les mutilations génitales féminines)		Initiatives parlementaires sur les questions en cause	
		Nombre d'utilisateurs des bases de données pertinentes sur la législation	

Objectif 2 : Renforcer la capacité du Parlement de traiter des droits de l'enfant

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
<p>Activités nationales de soutien pour promouvoir la participation des enfants</p>	<p>Définition de mécanismes concrets pour faire participer les enfants aux travaux du parlement</p> <p>Contribution accrue des enfants aux travaux du parlement</p>	<p>Lancement de la version nationale du Guide sur la participation des enfants</p> <p>Nombre de manifestations nationales de lancement organisées</p> <p>Actions menées pour promouvoir la participation des enfants aux travaux du parlement</p>	<p>Lancement du Guide en anglais et en français à la 125^{ème} Assemblée de l'UIP</p>
<p>Deux activités nationales de soutien pour renforcer les mécanismes parlementaires visant à promouvoir les droits de l'enfant (appui aux commissions parlementaires, inclusion des droits de l'enfant dans le processus d'établissement du budget</p>	<p>Mécanismes parlementaires renforcés pour faire valoir les droits de l'enfant</p>	<p>Nombre total d'activités de soutien</p> <p>Nombre de parlementaires et de membres du personnel parlementaire participant</p>	<p>Absence de financement</p>
<p>Module de formation pour parlementaires à la Convention relative aux droits de l'enfant (CRDE) et aux mesures législatives, administratives et autres nécessaires pour assurer une fondation solide à l'action à mener</p> <p>Outils additionnels pour présenter et analyser les résultats des recherches et les recommandations concernant des régions spécifiques</p>	<p>Elaboration accélérée et qualité améliorée des lois, des politiques et des plans d'action pour la promotion et la protection des droits de l'enfant</p> <p>Participation parlementaire accrue au suivi et au soutien de la mise en œuvre efficace de la CRDE</p> <p>Participation parlementaire accrue au processus redditionnel au titre de la CRDE</p>	<p>Lancement du module de formation et nombre d'exemplaires distribués</p> <p>Nombre de versions nationales publiées</p> <p>Nombre de lancements nationaux organisés</p> <p>Actions parlementaires pour examiner la législation sur la protection de l'enfant</p> <p>Débat parlementaire sur la CRDE</p> <p>Niveau de participation parlementaire au processus redditionnel au titre de la CRDE</p>	<p>Absence de financement</p>

Objectif 3 : Mobiliser les parlements en faveur des droits de l'enfant au niveau mondial

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
<p>Création d'un groupe consultatif sur les enfants</p> <p>Réunions bisannuelles pour guider les politiques et les programmes mondiaux relatifs aux droits de l'enfant</p> <p>Visites de terrain du groupe chargé d'une question spécifique relative aux enfants</p>	<p>Meilleure prise de conscience, échange d'informations, coordination et action parlementaire accrues sur les questions de protection de l'enfant</p> <p>Rang de priorité plus élevé donné aux questions touchant aux enfants par les parlements du monde entier, et progrès accélérés dans l'édification de structures de protection plus fortes en faveur des enfants</p> <p>Dynamique, sentiment de maîtrise, focalisation et efficacité renforcés dans les activités de protection de l'enfant menées par l'UIP et ses membres</p>	<p>Nombre de rapports établis et qualité des recommandations</p> <p>Débats nationaux et actions parlementaires de suivi effectués</p> <p>Nombre de visites de terrain effectuées</p> <p>Niveau du débat sur les questions de protection de l'enfant lors des Assemblées et des réunions de l'UIP</p>	<p>Absence de financement</p>
<p>Portail web à l'intention des parlementaires sur les questions liées aux enfants pour appuyer les parlements dans leur travail</p>	<p>Les parlementaires, le personnel parlementaire, les acteurs politiques et les décideurs ont facilement accès à l'information, aux données et aux outils de comparaison</p> <p>Connaissance accrue parmi les parlementaires et autres parties prenantes des questions relatives aux enfants</p>	<p>Statistiques de consultation du site Web</p> <p>Suivi des organismes qui réfèrent directement, ou qui établissent un lien avec la base de données à laquelle renvoie le site Web</p> <p>Pertinence et utilité des données, évaluées grâce à une enquête qualitative en ligne</p>	<p>Reporté à 2012</p>

Visites de terrain de parlementaires en liaison avec les Assemblées de l'UIP	Meilleure sensibilisation des parlementaires Visibilité accrue des questions liées aux enfants dans les structures de l'UIP et chez ses membres	Nombre de participants présents	Trois visites sur le terrain ont été organisées en collaboration avec l'UNICEF durant la 124 ^{ème} Assemblée de l'UIP. Une cinquantaine de parlementaires y ont pris part
--	--	---------------------------------	--

Egalité des sexes

Objectif général

Réaliser le partenariat entre hommes et femmes dans la vie politique en facilitant l'accès des femmes au Parlement et l'exercice de leur influence dans celui-ci, et systématiser plus avant la recherche de la parité dans les travaux du Parlement

Objectif 1 : Produire des informations comparatives sur les femmes en politique

<i>Activité ou produit</i>	<i>Effets</i>	<i>Indicateurs de réussite</i>	<i>Résultats obtenus</i>
Bases de données en ligne sur : <ul style="list-style-type: none"> • Les femmes en politique, avec perspectives comparatives et historiques • Références bibliographiques sur les femmes en politique • Commissions parlementaires sur les questions de genre • Base de données sur les quotas de femmes en politique 	Meilleure connaissance de la situation des femmes en politique parmi les parlementaires et les autres parties prenantes qui font appel à la base de données	Données sur les consultations du site Web, ventilées par régions, domaines, pages visitées, durée des consultations, etc. Nombre de liens à la base de données et nombre de références aux données de l'UIP dans les médias, les bulletins parlementaires, les articles scientifiques, etc. Résultats de l'enquête en ligne auprès des utilisateurs	La base de données de références bibliographiques sur les femmes en politique, la base de données sur les commissions en charge de l'égalité des sexes et celle concernant les quotas ont été actualisées tout au long de l'année La base de données historiques concernant les femmes en politique sera créée en 2012. Des recherches ont été menées en 2011 pour compléter et confirmer les données

<p>Maintenance et mise à jour du site Web iKNOW Politics</p>	<p>Responsables politiques, adhérents des partis, organisations internationales et société civile utilisent des ressources et des informations nouvelles pour renforcer les efforts en vue d'une participation accrue des femmes à la vie politique</p> <p>Sensibilisation accrue au statut des femmes et à l'importance de leur participation à la vie politique</p> <p>Accès accru à l'information sur les femmes en politique dans les Etats arabes, et établissement de réseaux parmi les femmes qui aspirent à un rôle politique dans la région</p>	<p>Données sur les consultations du site Web, ventilées par régions, domaines, pages visitées, durée des consultations</p> <p>Nombre d'organismes référençant directement la base de données, ou établissant un lien y renvoyant</p> <p>Nombre de forums de discussion et taux de participation des membres sur une période de temps donnée</p>	<p>Une évaluation du projet iKNOW Politics a démontré que celui-ci avait grandement contribué à faire mieux connaître la participation des femmes à la vie politique et que certaines femmes avaient revu leur stratégie grâce à cet outil</p> <p>Le nombre de membres du réseau a triplé en deux ans. de même, les moyens qui lui sont affectés ont pratiquement doublé</p>
<p>Réalisation d'une étude comparative sur les cercles parlementaires de femmes</p>	<p>Les parlementaires et le personnel parlementaire ont accès à des informations d'exploitation conviviale sur les cercles parlementaires de femmes</p>	<p>Nombre d'exemplaires diffusés ou de consultations sur le site Web</p>	<p>Des recherches préliminaires et des entretiens ont été conduits afin de recueillir des informations sur les groupes parlementaires de femmes. L'étude correspondante sera publiée en 2012</p>
<p>Publication d'un rapport analytique annuel sur les progrès et les reculs de la représentation des femmes au Parlement en vue de la Journée internationale des femmes</p> <p>Fourniture de statistiques au bénéfice du Rapport sur le développement humain établi par le PNUD et de la base de données pour le suivi des Objectifs du Millénaire pour le développement</p>	<p>Plus grande visibilité du statut des femmes au Parlement</p> <p>Parlementaires, politiciens, décideurs, médias, organismes internationaux et régionaux, et centres de recherche ont accès à des informations d'exploitation conviviale sur le statut des femmes en politique</p>	<p>Statistiques sur les consultations du site Web</p> <p>Nombre de références aux données de l'UIP dans les médias, les bulletins parlementaires, les articles scientifiques, etc.</p>	<p>Le rapport analytique annuel sur les progrès et les reculs des femmes au Parlement a été publié pour la Journée internationale de la femme. Il a bénéficié d'une large couverture médiatique</p>

Objectif 2 : Appuyer les femmes dans leurs efforts pour accéder au Parlement et le transformer

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
Réalisation d'une trousse de formation à l'intention des femmes nouvellement élues ou nommées au parlement	Les parlementaires femmes nouvellement élues ou désignées ont accès à des outils spécifiques d'émancipation pour les seconder dans leur travail	Evaluation des matériels de formation Utilisation de matériels dans des projets d'assistance technique	Le kit de formation sera produit en 2012
Organisation de deux séminaires d'initiation, et de formations à l'intention des femmes nouvellement élues au Parlement	Les femmes sont bien informées sur le Parlement, ses responsabilités politiques et ses rôles, et sont dotées de bonnes compétences parlementaires	Evaluation par les participants de la formation et des matériels utilisés par le biais d'une enquête qualitative et d'entretiens	Deux séminaires organisés en Jordanie et au Burundi sur la promotion des droits des femmes et l'égalité des sexes et les outils à donner aux femmes parlementaires pour exercer leurs fonctions
Soutien à la création de cercles parlementaires de femmes et de leurs activités	Les femmes parlementaires mènent des actions concertées et efficaces au Parlement, et leurs relations avec les organismes de la société civile et d'autres parties prenantes sont renforcées	Nombre de cercles parlementaires de femmes créés et appuyés Activités menées par ces cercles avec l'appui de l'UIP	Au Rwanda, l'UIP a aidé le Forum des femmes parlementaires à mener des consultations dans les circonscriptions A la demande du Parlement du Burundi, l'UIP a mis au point un projet d'assistance au profit de l'Association des parlementaires burundaises. Elle a organisé un séminaire sur les droits des femmes et l'égalité des sexes

<p>Organisation d'un séminaire sous-régional en vue d'établir un environnement favorable pour les femmes au Parlement</p>	<p>La participation des femmes à la vie politique et au Parlement est présente dans le débat national et sous-régional</p> <p>Les femmes parlementaires peuvent formuler un ordre du jour sur le genre et générer des changements parlementaires en faveur de l'égalité</p>	<p>Notation par les participants des activités et des documents par le biais d'enquêtes qualitatives et d'entretiens</p> <p>Niveau d'activité et de participation des femmes au Parlement</p>	<p>Le séminaire a été annulé en raison des événements politiques dans la région</p> <p>L'UIP a délégué une mission d'experts à Tunis pour favoriser la participation des femmes au processus de réforme de la loi électorale tunisienne. La mission a recommandé l'adoption du scrutin proportionnel et la mise en place du principe de parité hommes-femmes sur les listes des partis. Ces recommandations ont été approuvées et intégrées dans la loi électorale</p> <p>L'UIP a apporté son concours à une table ronde organisée par ONU Femmes au Caire. Il y a été question de la transition démocratique, de la bonne gouvernance, de l'égalité des sexes et de la justice sociale. Un document final contenant des recommandations sur l'intégration des droits des femmes dans la loi électorale a été soumis aux autorités</p>
---	---	---	--

Objectif 3 : Faire avancer la recherche de la parité dans les parlements

<i>Activité ou produit</i>	<i>Effets</i>	<i>Indicateurs de réussite</i>	<i>Résultats obtenus</i>
Elaboration d'outils d'auto-évaluation de la parité à l'intention des parlements	Les parlements peuvent évaluer comment la recherche de la parité est intégrée dans leurs règles, procédures, structures et fonctions	Information en retour sur les outils Nombre d'auto-évaluations parlementaires effectuées	Des débats et des consultations sur le sujet ont été menés. Les "outils" seront produits en 2012
Elaboration de lignes d'orientation pour des parlements sensibles à la parité	Les parlements disposent d'orientations sur les moyens d'intégrer la dimension de parité dans leurs règles, procédures, structures et leur fonctionnement	Information en retour sur les orientations et sur leur utilisation	Priorité a été donnée à la finalisation de l'enquête sur les Parlements sensibles au genre. Les lignes directrices seront produites en 2012
Réalisation d'une trousse de formation sur la systématisation de la recherche de la parité au Parlement	Les parlements, parlementaires, responsables politiques, décideurs, médias, organismes internationaux et régionaux et institutions de recherche disposent de matériels de formation sur la systématisation de la recherche de la parité	Information en retour sur les outils Nombre de séances de formation effectuées	Des débats et des consultations sur le sujet ont été menés. Le kit de formation sera produit en 2012
Réunion d'experts sur les lignes d'orientation pour des parlements sensibles à la parité, outils d'auto-évaluation pour les parlements et trousse de formation à la recherche de la parité	Tous les matériels de promotion et de soutien sont validés	Nombre d'experts ayant participé	Absence de financement

<p>Organisation d'une conférence régionale sur les parlements sensibles à la parité</p>	<p>Les parlements, parlementaires et autres parties prenantes tels les organismes de la société civile et les mouvements de femmes connaissent mieux en quoi consiste la généralisation de la parité</p> <p>Les parlementaires et le personnel parlementaire promeuvent des règles propices à la parité, ainsi que des procédures, des structures et des fonctions sensibles à la parité dans leur parlement</p> <p>Les parlements prennent des mesures en faveur de la recherche systématique de la parité, y compris en établissant des stratégies à cette fin</p>	<p>Appréciations portées par les participants sur les conférences et les documents, issues de l'enquête qualitative et des entretiens</p> <p>Niveau de l'action consécutive dans les parlements</p>	<p>Absence de financement</p>
<p>Organisation d'un atelier de formation pour les parlementaires et le personnel des parlements sur l'analyse de la parité, la systématisation de sa prise en compte et sa budgétisation</p>	<p>Les parlementaires et le personnel des parlements disposent des connaissances et des compétences appropriées en matière de parité</p>	<p>Appréciations portées par les participants sur les formations et les documents, issues de l'enquête qualitative et des entretiens</p> <p>Niveau de l'action consécutive dans les parlements</p>	<p>Activité reportée à 2012 à la demande des parlements concernés</p>
<p>Organisation de la conférence internationale annuelle des commissions parlementaires traitant de la parité hommes-femmes</p>	<p>Des commissions parlementaires sont établies ou soutenues pour traiter des questions de parité hommes-femmes</p>	<p>Appréciations portées par les participants sur la conférence, recueillies par l'enquête qualitative et les entretiens</p> <p>Débats en commissions sur les questions de recherche de la parité</p>	<p>Absence de financement</p>

Objectif 4 : Soutenir les parlements dans leurs efforts pour traiter des droits des femmes

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
<p>Organisation de la conférence technique annuelle sur la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) et son protocole facultatif</p>	<p>Les parlementaires et le personnel parlementaire comprennent la Convention et disposent d'un outil pratique pour sa mise en œuvre</p> <p>Les parlements sont plus étroitement associés à l'élaboration des rapports sur la mise en œuvre de la Convention</p>	<p>Informations en retour sur la satisfaction, dans le cadre de séminaires et de documents</p> <p>Initiatives parlementaires visant à mieux mettre en œuvre la Convention</p>	<p>80 parlementaires ont pris part à un séminaire organisé à l'issue de la 125^{ème} Assemblée, avec le HCDH et l'OIT, sur la question de l'égalité au travail</p>
<p>Organisation d'une réunion régionale et/ou nationale sur la Convention et les droits de femmes au Parlement</p>	<p>Les parlementaires et le personnel du Parlement ont une bonne connaissance de la Convention et disposent d'un outil pratique pour son application</p> <p>Les parlementaires débattent sur la Convention et les droits des femmes au Parlement, avec les organismes de la société civile, les institutions nationales et les organisations internationales, les médias et les parlementaires d'autres pays</p> <p>Les parlementaires déterminent les dispositions discriminatoires que contiennent les lois en vigueur et les éliminent, et déterminent les nouvelles priorités législatives relatives à la parité hommes-femmes</p>	<p>Information en retour sur la satisfaction concernant les réunions et les documents</p> <p>Initiatives parlementaires pour améliorer la mise en œuvre de la Convention</p> <p>Débat parlementaire sur la Convention et les droits des femmes</p>	<p>Un séminaire national sur le rôle du Parlement dans la mise en œuvre de la Convention et la réalisation des droits des femmes a été tenu au Burkina Faso. Les parlementaires présents ont identifié les succès, les difficultés restant à surmonter et les priorités législatives</p>

<p>Publication d'un guide révisé et mis à jour sur la Convention à l'usage des parlementaires</p> <p>Etablissement et soumission des rapports à l'intention du Comité de l'ONU sur la Convention sur la participation parlementaire au processus redditionnel établi par la Convention</p>	<p>Les parlementaires et le personnel du Parlement ont une bonne connaissance de la Convention et disposent d'un outil pratique pour son application.</p> <p>Les parlements sont plus étroitement associés à l'élaboration des rapports sur l'application de la Convention.</p> <p>Le Comité de l'ONU sur la discrimination à l'égard des femmes suit de plus près la participation du Parlement au processus.</p>	<p>Information en retour sur l'utilité du Guide de la part des parlementaires, du personnel du Parlement, et d'autres parties prenantes</p> <p>Nombre de débats parlementaires sur la Convention dans les Etats qui remettent un rapport</p> <p>Niveau de participation parlementaire au processus redditionnel</p>	<p>Absence de financement</p> <p>Des rapports ont été présentés à chaque session du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, sur le degré de participation des parlementaires au processus d'établissement des rapports. Celui-ci demeure relativement faible</p>
<p>Organisation d'une Journée parlementaire à l'occasion de la session de la Commission ONU de la condition de la femme</p>	<p>Les parlementaires sont tenus au courant du travail des Nations Unies sur les questions de genre et y contribuent.</p>	<p>Nombre de participants présents et niveau de satisfaction</p>	<p>Une journée parlementaire a été organisée avec ONU Femmes. Une centaine de personnes y ont participé. En outre, l'UIP a organisé des manifestations informelles sur les OMD 4 et 5 et la violence politique à l'égard des femmes</p>

Objectif 5 : Aider les parlements à agir contre les violences faites aux femmes

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
Organisation d'un séminaire régional adapté aux besoins et aux attentes des parlements de la région choisie	La capacité des parlements d'établir un cadre juridique robuste et efficace pour prévenir toutes les formes de violence à l'égard des femmes et y parer est accrue	Information en retour sur les séminaires et les documents Initiatives parlementaires pour réduire la violence à l'égard des femmes	Deux séminaires régionaux ont été organisés : <ul style="list-style-type: none"> pour les parlements d'Afrique centrale et d'Afrique de l'Ouest, en partenariat avec l'Assemblée nationale du Burkina Faso pour les parlements asiatiques, en partenariat avec le Parlement indien Les parlementaires ont défini des priorités et des stratégies pour remédier aux violences faites aux femmes. Le séminaire tenu en Afrique a donné lieu à des activités de suivi sur la législation contre les violences faites aux femmes au Togo, au Mali et au Cameroun
Organisation de consultations publiques nationales par les parlements et les parlementaires sur la violence à l'égard des femmes	Les parlementaires agissent et sensibilisent leur électorat au problème de la violence à l'égard des femmes	Initiatives parlementaires pour faire reculer la violence à l'égard des femmes	Au Mali, deux missions parlementaires ont été organisées dans les circonscriptions au sujet des mutilations génitales féminines (MGF), ainsi qu'une consultation publique, au Parlement, avec des représentants du gouvernement et des ONG sur un projet de loi contre les MGF Une consultation publique a également été organisée au Togo, avec le concours de l'UIP, en vue de rédiger un projet de loi contre la violence faite aux femmes et aux filles
Mission d'experts pour aider les parlements dans la rédaction de la législation relative à la violence à l'égard des femmes	Le projet de loi est établi et les parlementaires pilotent le processus de rédaction	Missions menées à bien Législation rédigée Initiatives parlementaires pour donner effet au projet de loi	Au Togo, un comité de rédaction composé de parlementaires et de représentants de la société civile a bénéficié du concours de spécialistes, en vue de la rédaction d'un projet de loi sur toutes les formes de violence faites aux femmes et aux filles. Ce texte est actuellement entre les mains de l'Assemblée nationale pour examen et adoption en 2012. Il s'agit du seul projet de loi initié par le Parlement actuel

<p>Développement d'outils Web</p>	<p>Les parlementaires, politiciens, décideurs, médias, organismes internationaux et régionaux et institutions de recherche se voient mettre à disposition des informations et des outils conviviaux sur la violence à l'égard des femmes</p>	<p>Densité de fréquentation du site Web, pages consultées, durée des consultations, etc. Nombre de liens et nombre de références aux données de l'UIP dans les médias, les bulletins parlementaires, les articles scientifiques, etc. Résultats de l'enquête en ligne auprès des utilisateurs</p>	<p>La section du site web de l'UIP consacrée aux violences faites aux femmes a été mise à jour tout au long de l'année. Des documents relatifs aux séminaires régionaux tenus en Europe, en Amérique latine, dans la région arabe, en Afrique centrale et de l'Ouest et en Asie sont à l'élaboration, pour publication sur le site web</p>
<p>Organisation d'un atelier national sur les mécanismes de suivi et d'évaluation</p>	<p>Les parlements et les parlementaires sont sensibilisés à leur rôle de suivi et de contrôle pour ce qui est de l'application de la législation sur la violence à l'égard des femmes</p>	<p>Information en retour sur la satisfaction, dans le cadre de séminaires et de formulaires</p>	<p>Un séminaire national organisé au Cameroun a été consacré au rôle du Parlement pour mettre fin aux violences faites aux femmes. Les parlementaires ont identifié les mesures prioritaires pour accélérer les réformes législatives en faveur des femmes, à savoir notamment la révision du Code de la famille et l'élaboration d'une législation sur les violences faites aux femmes</p>
<p>Elaboration de directives concernant la violence à l'égard des femmes et les budgets sensibles au genre</p>	<p>Les parlementaires, responsables politiques, décideurs, médias, organismes internationaux et régionaux, et institutions de recherche disposent d'informations et d'outils conviviaux sur la violence à l'égard des femmes et l'établissement de budgets sensibles aux questions de genre</p>	<p>Information en retour sur l'application des directives</p>	<p>Absence de financement</p>
<p>Mobilisation des parlements pour célébrer la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes (25 novembre) et la Journée internationale de tolérance zéro face aux mutilations génitales féminines (6 février)</p>	<p>Les parlements sont sensibilisés à la violence à l'égard des femmes et à leur rôle pour faire reculer ce problème Les parlements lancent des manifestations publiques pour célébrer ces journées</p>	<p>Activités organisées au Parlement pour célébrer la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes et la Journée internationale de la tolérance zéro face aux mutilations génitales féminines</p>	<p>Des lettres et des kits d'information ont été envoyés aux Présidents de parlement et le site web a été mis à jour. Vingt-quatre parlements et deux organisations interparlementaires ont organisé des activités à l'occasion de la Journée internationale. Ces activités ont été affichées sur le site web de l'UIP, ainsi que sur le site web de l'ONU saynotoviolence.org Une conférence de presse a été organisée le 6 février, Journée internationale de la tolérance zéro à l'égard des MGF, en partenariat avec l'OIM, le CIAF et l'Office des droits humains du Département de la sécurité, de la police et de l'environnement du Canton de Genève</p>

Objectif 6 : *Mettre en valeur les travaux et les apports des femmes dans les Assemblées de l'UIP et promouvoir le dialogue entre hommes et femmes*

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
Organisation des sessions de la Réunion des femmes parlementaires, du Comité de coordination des femmes parlementaires et du Groupe du partenariat entre hommes et femmes	Recherche systématique de la parité dans les travaux de l'Assemblée de l'UIP Echange d'expérience et constitution de réseaux de femmes parlementaires	Nombre de participants Nombre d'amendements aux projets de résolution adoptés	Une bonne centaine de parlementaires ont assisté à la Réunion des Femmes parlementaires tenue à Panama La majeure partie des amendements aux résolutions proposés par la Réunion ont été adoptés

V. SERVICES ADMINISTRATIFS

Objectif général

Administrer les ressources matérielles, financières et humaines de l'UIP de manière efficace et économe, conseiller le Secrétariat en matière de politique administrative, et préserver les actifs de l'Organisation.

Objectif 1 : *Appliquer les meilleures pratiques à la gestion des ressources humaines afin que le Secrétariat réponde aux plus hautes exigences en matière d'efficacité, de compétence et d'intégrité, et afin d'accroître la productivité des employés et de contribuer à leur plan de carrière, en particulier à celui des femmes*

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
Ouverture des postes à une concurrence effective et équitable, s'exerçant dans un délai raisonnable Plans de succession et de remplacement élaborés et appliqués lors de tout changement dans le personnel	Tous les postes vacants pourvus par du personnel compétent, représentatif de la diversité géographique de l'UIP et de l'équilibre entre les sexes et apportant de nouveaux talents à l'Organisation	Renouvellement en douceur du personnel, conformément au Règlement du personnel de l'UIP; transfert effectif de la mémoire institutionnelle	Huit personnes ont été recrutées en 2011 L'Association du personnel de l'UIP a été représentée à tous les panels de recrutement. Il s'est écoulé en moyenne neuf semaines entre l'ouverture d'un poste et la décision de recrutement. Dans tous les cas, le critère de représentation géographique a été pris en compte. Lorsque des départs étaient prévisibles, tels que départs à la retraite ou promotions, un plan de succession a été mis en place pour éviter que des postes ne soient laissés vacants

Examen du nouveau règlement du personnel de l'ONU pour aligner sur celui-ci les Règles et le Statut du personnel de l'UIP	Ensemble clair de politiques de personnel approuvé par les Membres et facilement accessible aux membres du personnel	Le Règlement du personnel mis à jour est approuvé et publié avant la fin 2011	En raison de nombreux changements de personnel au sein de la Division des services administratifs, le Règlement du personnel en vigueur n'a pas été modifié
Rédaction d'un projet de cadre de délégation de pouvoirs	Responsabilité renforcée et rationalisation des processus	Processus plus efficaces et gestionnaires responsabilisés	La délégation de pouvoirs en cas d'absence est clairement définie
Formation du personnel	Accroissement continu des compétences du personnel, ce qui améliore sa productivité et renforce son adhésion au projet institutionnel	Nombre de membres du personnel prenant part à une formation à des tâches spécifiques ou à une formation s'inscrivant dans un plan de carrière	En novembre 2011, 90 % du personnel de l'UIP a suivi une formation sur les cadres logiques ("logframes") et participé activement à l'élaboration du cadre logique de l'UIP. Des modules supplémentaires ont été proposés aux fonctionnaires, selon leur spécialité et leurs besoins

Objectif 2 : *Faciliter les délibérations et la prise de décision sur les questions financières et assurer une gestion rigoureuse des finances – ce qui comprend aussi la planification, la rédaction des rapports et les contrôles internes – pour l'UIP, la Caisse des pensions du personnel et les institutions de financement*

<i>Activité ou produit</i>	<i>Effets</i>	<i>Indicateurs de réussite</i>	<i>Résultats obtenus</i>
Budget et états financiers clairs, concis et exacts	Les organes directeurs débattent en connaissance de cause des questions financières, et les règles concernant la présentation des rapports sont respectées	Nombre et qualité des interventions des membres Rapports établis et communiqués en temps voulu	Les discussions relatives au budget ont démarré en début d'année. Plusieurs réunions du Comité exécutif ont été consacrées à l'examen du budget. Tous les rapports ont été distribués dans les délais prévus. Les Membres ont participé à des débats sur le budget à chacune des deux Assemblées Le Secrétariat a soutenu la création du Sous-Comité des finances, qui a vu le jour en octobre 2011
Bonne exécution du budget	Ressources utilisées pour exécuter intégralement le programme de travail approuvé	Avis positif des Vérificateurs des comptes Pas d'écarts importants inexpliqués	Tous les écarts comptables sont expliqués dans le Rapport financier

Objectif 3 : *Doter tous les membres du personnel de l'UIP d'un espace de travail fonctionnel, avec un mobilier et un matériel de bureau adéquats*

<i>Activité ou produit</i>	<i>Effets</i>	<i>Indicateurs de réussite</i>	<i>Résultats obtenus</i>
Hausse du taux d'occupation du bâtiment sans augmentation du total des coûts de fonctionnement	Aménagement de qualité des bureaux à frais réduits	Environnement de travail propre à favoriser une productivité soutenue	L'aménagement des bureaux est de bonne qualité. Il n'y a pas eu d'augmentation du nombre d'employés
Réception, reproduction, distribution et stockage des documents, en version papier ou numérique	Accès facile à la correspondance, aux publications et aux rapports qui sont remis en temps voulu	Satisfaction des utilisateurs	La production de la documentation du Secrétariat de l'UIP s'est déroulée comme prévu

Objectif 4 : Assurer un soutien et une maintenance de haute qualité de l'infrastructure informatique du Secrétariat de l'UIP, et son développement ultérieur pour répondre à des besoins croissants

<i>Activité ou produit</i>	<i>Effets</i>	<i>Indicateurs de réussite</i>	<i>Résultats obtenus</i>
Entretien et mise à jour réguliers des éléments matériels et logiciels de l'infrastructure informatique de l'UIP, y compris les services de bases de données, Web et courriel	Services fiables et conviviaux, d'une robustesse supérieure à la moyenne du secteur	Utilisateurs satisfaits, interruptions minimales, ajout régulier de nouvelles fonctionnalités	Une application stricte des règles et procédures de maintenance informatique a permis au Secrétariat d'éviter les interruptions de travail, avec un temps d'arrêt global des serveurs proche de zéro (courriel et web compris)
Communication plus efficace avec les Membres de l'UIP et les partenaires externes	Mise en place échelonnée de la téléphonie IP, de la vidéoconférence, et de services interactifs basés sur le Web	Vitesse, flexibilité fonctionnelle, coûts réduits	Le nombre de téléconférences organisées par l'UIP à travers Skype ou avec l'appui de Swisscom (service payant) a été multiplié. Grâce à l'installation de matériel audio de téléconférence à Genève, le Bureau de New York peut désormais participer activement aux réunions tenues dans la salle de réunions principale du Siège de l'UIP
Recours accru aux solutions informatiques	Evolution radicale dans l'attribution des priorités de gestion et l'affectation des ressources	Fonctions administratives effectuées au moyen de l'informatique, vitesse et qualité de l'exécution des tâches, profondeur et qualité des analyses	Un intérêt particulier a été porté à la fourniture d'un appui informatique ininterrompu aux services financiers et administratifs, en vue d'une modernisation majeure des applications comptables, en 2012

Suites données à l'étude d'évaluation des besoins	Première étape vers la mise en place d'une approche plus cohérente et pilotée par les usagers de l'exécution des projets de l'UIP faisant appel à l'informatique	Recommandations de l'étude traduites en un plan-programme daté et détaillé	En raison de contraintes budgétaires, la mise en œuvre des conclusions et recommandations issues de l'évaluation des besoins informatiques de l'UIP réalisée par le Centre International de calcul (CIC) en 2010, devra être étalée sur plusieurs années
---	--	--	--

Objectif 5 : *Système intégré d'évaluation à l'échelle de l'Organisation sur lequel puisse s'appuyer une gestion fondée sur les résultats*

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
Evaluations ad hoc dans au moins un domaine d'activité	Evaluation des résultats obtenus et retour d'informations utiles à la planification	Problèmes et difficultés cernés	L'évaluation du programme d'assistance technique a été commencée. Sur la base de cette évaluation, plusieurs instruments de gestion des projets sont à l'élaboration, notamment un cadre logique général

VI. PROVISIONS ET SUBVENTIONS

Objectif général

Prévoir un financement suffisant pour honorer les engagements présents et futurs conformément à une sage gestion des finances et verser une subvention à l'Association des Secrétaires généraux des Parlements (ASGP) pour en assurer le fonctionnement.

Objectif 1 : *Alimenter les réserves statutaires et constituer des provisions pour absorber le passif présent et futur*

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
Financement des créances douteuses	Le montant de la provision suffit à couvrir la partie irrécouvrable des sommes à recevoir	Solde du compte en fin d'année égal à l'estimation définitive des créances douteuses	Fait et reflété dans les états financiers
Financement des réparations essentielles futures conformément à la décision du Conseil directeur	Fonds suffisants pour financer les gros travaux de réparation du bâtiment du Siège lorsqu'ils seront nécessaires	Entretien des biens et conditions de travail optimales	Fait et reflété dans les états financiers

Objectif 2 : Apporter une assistance financière à l'Association des Secrétaires généraux des Parlements

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
Subvention à l'ASGP	Financement du fonctionnement de base de l'Association des Secrétaires généraux des Parlements	Fonctionnement ordinaire de l'ASGP illustré par son rapport annuel	Fait et reflété dans les états financiers

Objectif 3 : Compenser utilement les émissions de carbone produites par les déplacements professionnels

Activité ou produit	Effets	Indicateurs de réussite	Résultats obtenus
Disposition pour la compensation des émissions de carbone	Réduire les incidences sur l'environnement des voyages du personnel	Certificats délivrés égaux à 100 pour cent des émissions de CO ₂ estimées	L'UIP a suivi la politique de compensation-carbone qu'elle s'est fixée en 2009. En 2011, le Comité exécutif a décidé d'employer les fonds de compensation-carbone pour couvrir une partie du coût de la Réunion parlementaire de Durban, organisée par l'UIP à l'occasion de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP17/CMP7), ainsi que d'une réunion régionale en rapport avec le climat, tenue en Australie, à l'intention des parlements des Etats insulaires du Pacifique, avec le concours de l'UIP. Les dépenses ainsi engagées seront comptabilisées en 2012

VII. DEPENSES D'EQUIPEMENT

Objectif général

Faire des dépenses d'équipement avisées qui augmentent la valeur de l'actif ou améliorent la productivité ou la qualité du travail tout en veillant à maintenir à un niveau supportable les charges qu'elles entraînent pour l'avenir.

<i>Activité ou produit</i>	<i>Effets</i>	<i>Indicateurs de réussite</i>	<i>Résultats obtenus</i>
Remplacement des ordinateurs dépassés	Des moyens informatiques qui répondent aux besoins des utilisateurs	Cycle de remplacement de cinq ans, compatibilité du matériel et du logiciel	Le matériel et les logiciels informatiques ont été remplacés et modernisés conformément à la pratique établie. Un inventaire complet a été réalisé et des ajustements apportés aux comptes en tant que de besoin
Acquisition de mobilier supplémentaire pour le personnel affecté aux projets et remplacement du matériel technique de la salle de conférences	Aménagement satisfaisant des bureaux pour tous	Satisfaction des utilisateurs	L'UIP a fait l'acquisition de mobilier lorsque le besoin s'en faisait sentir. En raison de contraintes budgétaires, l'achat de matériel technique pour la salle de conférence a été reporté
Conformément à la politique de l'ONU du remplacement après cinq ans des véhicules, l'UIP remplacera sa voiture de fonction	Consommer moins et entretenir la bonne image de l'Organisation	Fréquence d'utilisation	Un véhicule a été acheté